Commune
de Froideville

PREAVIS No. 41/2019

Rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil Communal Activités 2018

Table des matières

Introduction	3
Municipalité et administration	4
Quelques faits marquants	6
Travaux municipaux	9
Commissions municipales	10
Participations à d'autres entités	12
Personnel d'exploitation	20
Population	22
Conseil communal	23
Résultat 2018	29
Analyse des différentes directions	29
Crédits accordés par le Conseil communal au 31.12.2018	53
Registre foncier	54
Utilisation des compétences	56
Projets et réalisations à court terme	56
Conclusions	57
Décisions	57
Liste des abréviations	58

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE FROIDEVILLE

AU

CONSEIL COMMUNAL

SUR SES ACTIVITES DURANT L'ANNEE 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales et se basant sur:

- la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956, état au 1er juillet 2013 (art. 93a à i),
- le Règlement sur la comptabilité des communes (RCC) du 14 décembre 1979, état au 1er mars 2006 (art. 33 et suivants),
- le Règlement du Conseil communal de Froideville du 13 avril 2016,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur sa gestion pour l'année 2018.

Ce rapport tente de vous donner un maximum d'informations sur les activités et sur les résultats enregistrés par notre commune tout au long de l'année.

2. MUNICIPALITE ET ADMINISTRATION

Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Jean-François THUILLARD **Syndic** 	**ADMINISTRATION GENERALE** -autorités -administration -économat -personnel administratif -assurances -personnel voirie -affaires culturelles -sports - loisirs -communication médias **TRAVAUX (PARTIEL)** -aménagement du territoire et police des constructions -schéma directeur de la région lausannoise (SDNL)	**Remplaçants** Michel GIROD Michel GIROD
Rolf GERBER **Municipal** 	**FINANCES** -comptabilité générale -impôts - service financier **TEMPLES ET CULTES**	Jean-François THUILLARD Michel GIROD
Michel GIROD **Municipal** **Vice-Syndic pour la Législature 2016/2021**	**DOMAINES (partiel)** -bâtiments -ordures ménagères - déchets - citernes **POLICE** -santé publique -contrôle des habitants -défense incendie + SDIS -protection civile **INFORMATIQUE**	Albert BLASER Pierre-Alain WITZIG Rolf GERBER
Albert BLASER **Municipal** 	**SERVICES INDUSTRIELS** -service des eaux -service du gaz -éclairage public **TRAVAUX** -épuration - réseau d'égouts -routes -parcs & promenades - cimetière -AET	Pierre-Alain WITZIG Pierre-Alain WITZIG
Pierre-Alain WITZIG **Municipal** 	**INSTRUCTION PUBLIQUE** -écoles + ASICE -orientation et formation professionnelle -service dentaire scolaire **DOMAINES *(partiel)*** -forêts, vignes et terrains communaux **SECURITE SOCIALE**	Rolf GERBER Albert BLASER Rolf GERBER

COLLABORATRICES DE L'ADMINISTRATION :

Titulaire	Directions	Remplaçantes
Alice HENRY 	**SECRETAIRE MUNICIPALE (75 %)** Archives communales Aménagement du territoire Naturalisations Informatique - plates-formes cantonales Site internet (mises à jour)	Line PORCELLO Pauline HAUSWIRTH
Line PORCELLO 	**SECRETAIRE MUNICIPALE ADJOINTE (80 %)** Contrôle des habitants Location des salles Registre des commerçants Registre des chiens	Magali THEVOZ
Magali THEVOZ 	**ADJOINTE ADMINISTRATIVE (40 %)** Site Extranet pour le Conseil communal Locations des salles Froideville-Infos Registre des commerçants Registre des chiens	Line PORCELLO
Sandrine CRETIGNIER 	**BOURSIERE COMMUNALE (80 %)** Comptabilité Paiements Facturation	
Pauline HAUSWIRTH 	**ADJOINTE ADMINISTRATIVE (30 %)** Services des eaux et de l'épuration, partie administrative et facturation Contentieux Archives communales	

3. QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2018

Climat

2018 (année de la 24e conférence de l'ONU sur les changements climatiques) sera probablement la 4e année la plus chaude depuis qu'on mesure les températures dans le monde. On parle maintenant aussi de canicule océanique et sur terre, les chaleurs extrêmes ont battu de nouveaux records au Portugal, en Scandinavie, en Corée du Sud, au Japon et en Algérie, parfois accompagnées de gigantesques incendies ; la Grèce et la Californie ont aussi connu des incendies meurtriers. Le recul des glaces a été marqué en Arctique, avec un niveau historique en janvier-février. Pour la 38e année consécutive les glaciers ont régressé.

Janvier:

- Monsieur Alain Berset est le nouveau Président de la Confédération.
- Eleanor sème le chaos sur la route et le rail le 4 janvier. Un wagon du Montreux-Oberland bernois déraille. La tempête provoque des dégâts pour plus de 50 mio de francs.
- Le 9 janvier, plus de treize mille touristes sont coincés à Zermatt. La station valaisanne est coupée du monde en raison de chutes de neige abondantes. Une partie sera évacuée par hélicoptère.
- Le 23 janvier, plusieurs rivières sortent de leur lit, notamment dans le Jura où la commune de St-Ursanne est inondée par une crue du Doubs.
- Le 25 janvier, attendu par une foule de curieux, le Président américain Donald Trump fait une arrivée remarquée à Davos, où il vante au Forum Economique Mondial (WEF) son programme de « L'Amérique d'abord ».
- La fonction publique vaudoise se mobilise le 25 janvier pour défendre ses retraites et 4000 personnes manifestent à Lausanne contre le plan de révision de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud.
- Le 28 janvier, Roger Federer remporte son vingtième titre du Grand Chelem à l'Open d'Australie.

Février:

- L'ex-champion du monde de ski Pirmin Zurbriggen allume une flamme symbolique au sommet du Cervin le 8 février pour soutenir la candidature de Sion aux JO de 2026.
- C'est le conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis qui ouvre malgré lui, le 9 février, la valse des affaires qui vont secouer la classe politique lémanique. Le Tages-Anzeiger publie un article l'accusant d'optimisation fiscale, grâce à ses deux domiciliations, à Lausanne et à Sainte-Croix. Maladroit dans sa défense, le ministre PLR devra finalement passer par un examen complet de ses déclarations. Fin mai, le Conseil d'Etat classe l'affaire, mais des zones d'ombre subsistent.
- Le 9 février, manifestation devant Nestlé à Vevey en protestation d'une décision de fermeture d'un centre de recherches en dermatologie en France qui emploie 550 personnes.
- Du 9 au 25 février, la Corée du Sud accueille les Jeux Olympiques d'hiver à PyeongChang. La délégation suisse gagne 15 médailles et se classe 8ème du classement.
- La Suisse est paralysée par le froid fin février. La bise qui souffle au bord des lacs gèle instantanément.

Mars:

- Les importantes chutes de neige du 1er mars permettent aux amateurs de glisse de s'en donner à cœur joie dans les rues de Lausanne et spécialement au Petit Chêne.
- Le 4 mars, l'initiative dite «No Billag» a été balayée par 71,6 % des votants. Si les jeunes ont été seulement 35 % à se déplacer aux urnes, ils ont voté «non» à environ 80 %. Globalement, 60 % des votants n'ont pas cru que la SSR pourrait se maintenir sans la redevance radio-TV.

- Le 13 mars, une affaire de mœurs particulièrement sordide défraie la chronique. Un père de famille comparaît devant la justice vaudoise pour de nombreux et graves abus sur ses enfants. L'homme sera condamné à 18 ans de prison ferme.
- Le froid fait craindre le pire aux vignerons le 22 mars. Ils sont nombreux à allumer des bougies pour tenter de protéger le raisin du gel.

Avril:
- En visite officielle au Japon le 13 avril, le Président de la Confédération prend le temps de visiter une école de Sumos.
- Le 14 avril, date historique pour le canton de Vaud a lieu l'inauguration de la réfection du château Saint-Maire à Lausanne, une année après celle du nouveau Parlement vaudois.
- Le PBD grison est éclaboussé le 27 avril par un scandale de cartels dans la construction. Des ententes illicites impliqueraient certains politiciens.
- Le dimanche 29 avril, quatorze alpinistes, qui faisaient partie de deux groupes, se font surprendre par le mauvais temps alors qu'ils voulaient rejoindre la cabane des Vignettes, située à 3157m d'altitude, au-dessus d'Arolla, en Valais. Un guide tente de chercher un passage mais fait une chute mortelle. La tempête force les malheureux à passer la nuit dehors. Une vaste opération de sauvetage s'engage le lundi matin. Sept hélicoptères sont mobilisés. Cinq personnes décèderont à l'hôpital le lundi 30 avril. Deux jours plus tard, une Italienne succombe elle aussi suite à une grave hypothermie.

Mai:
- Le 9 mai, le scientifique australien David Goodall, 104 ans, explique à la presse mondiale à Bâle pourquoi il bénéficiera d'une aide médicalisée le lendemain pour se donner la mort.
- A Genève, le 15 mai, un gros caillou se glisse dans les chaussures de Pierre Maudet, Conseiller d'Etat PLR. Un voyage à Abu Dhabi lui aurait été offert en 2015 par des hommes d'affaires. Ici aussi, il adopte la défense des affaires privées. Mais il est rattrapé par les enquêtes des journalistes, puis du Ministère public qui s'interroge sur une éventuelle acceptation d'avantages. Le magistrat reconnaît à plusieurs reprises avoir menti à ses collègues, aux Genevois et à la presse. Mais il reste droit dans ses bottes et conditionne sa démission à une condamnation pénale.

Juin:
- Le 10 juin, dimanche de votation en Suisse. Le peuple accepte la loi sur les jeux d'argent et rejette l'initiative «Monnaie pleine». Le Valais lui dit non à la candidature de Sion aux JO d'hiver de 2026.
- Le 10 juin, sous le feu des critiques après les révélations de manipulations comptables chez CarPostal, la Directrice annonce sa démission.
- Un orage diluvien s'abat le 11 juin dans la région lausannoise et provoque de grosses inondations en ville. Il tombe 41 mm en 10 minutes, un record en Suisse.
- Le Pape François est à Genève le 21 juin. Il célèbre une messe devant 41'000 fidèles à Palexpo.

Juillet:
- Une canicule de dix jours a mis à rude épreuve les organismes cet été. Le manque d'eau a aussi obligé certains alpages à faire appel à l'armée pour abreuver le bétail. Des hélicoptères ont ainsi ravitaillé les troupeaux par la voie des airs. Le danger d'incendie était fortement marqué dans diverses régions du pays et des restrictions d'eau ont été décrétées dans certaines communes. Du côté des glaciers, des cours d'eau et des lacs, les images de lits asséchés ou de fonte des glaces étaient impressionnantes pour ne pas dire inquiétantes.
- Le 15 juillet, la France obtient sa 2ème étoile en battant la Croatie en finale de la coupe du monde de football en Russie.
- Le 27 juillet, une éclipse totale de la lune, la plus longue du siècle, est intégralement visible en Suisse.

Août:

- Une lave torrentielle déferle sur Chamoson le 7 août après un orage. La Losentse sort de son lit et passe par-dessus les ponts et les berges.
- Le 8 août, vers cinq heures du matin à Genève, cinq femmes se font sauvagement agresser par un groupe de plusieurs individus à la sortie d'une boîte de nuit. Les victimes ont été frappées avec une «extrême violence», selon les mots du parquet. Trois des jeunes femmes sont hospitalisées, l'une d'elles tombe dans le coma durant plusieurs jours. Suite à cette violente agression qui avait choqué à Genève et au-delà, des manifestations avaient été organisées à travers le pays pour demander que cessent les violences faites aux femmes.

Septembre:

- Quelque 20'000 personnes manifestent à Berne le 11 septembre en faveur de l'égalité salariale entre hommes et femmes et contre la discrimination.
- Le 16 septembre, le lac des Brenets est complétement vide en raison d'une sécheresse inédite.
- Le 23 septembre, dimanche de votations en Suisse. L'initiative sur la souveraineté alimentaire est balayée, tout comme celle baptisée «Fair Food». Le vélo, lui, s'impose dans la Constitution.
- Le ministre de l'économie, Monsieur Schneider Amman, annonce sa démission le 25 septembre.
- Deux jours après, c'est au tour de Doris Leuthard d'annoncer son départ. La doyenne du collège était en place depuis 2006.

Novembre:

- Le 5 novembre, stupeur à Moutier. La Préfète du Jura bernois décide d'annuler le vote sur l'appartenance cantonale de la ville au Jura.
- C'est ensuite au tour de la conseillère aux États vaudois Géraldine Savary de défrayer la chronique. Elle a participé à plusieurs voyages en Russie et en Espagne offerts par le milliardaire suédois Frederik Paulsen. La socialiste s'est défendue en rappelant qu'il s'agissait de déplacements privés. Mais elle finit par jeter l'éponge le 6 novembre, admettant ne pas avoir déclaré un montant de 7000 francs, versés par ce même mécène, lors de sa campagne aux États de 2011. Elle quitte la vice-présidence du PS suisse et ne se représentera pas à Berne.
- Toujours au bout du lac, mais du côté des autorités de la ville de Genève, on découvre l'affaire des notes de frais exorbitantes des conseillers administratifs. En tête de classement, le PDC Guillaume Barazzone, 36 ans, également conseiller national, qui aurait confondu sa carte de crédit privée avec celle de la ville, un soir, dans un bar-karaoké. Si on ajoute des frais de taxi et surtout de téléphone insensés, on arrive à un montant de 42'000 francs pour l'année 2017. Pointé du doigt par la Cour des comptes, il plaide l'«erreur» involontaire». Mais, le 30 novembre, il renonce au renouvellement de ses deux mandats, à Genève et à Berne.
- Le 25 novembre, dimanche de votations. Les Suisses balayent l'initiative de l'UDC sur les juges étrangers et un texte qui veut indemniser les paysans qui laissent les cornes à leurs vaches.

Décembre:

- Le 5 décembre, quatre candidats se présentent à la succession de deux ministres démissionnaires. La conseillère fédérale PDC Doris Leuthard et son collègue PLR Johann Schneider-Ammann se retireront à la fin de l'année. La Valaisanne Viola Amherd et la St-Galloise Karin Keller-Sutter sont plébiscitées dès le premier tour par les parlementaires. La première obtient 148 voix, la seconde 154. Elles sont respectivement les 8e et 9e femmes à accéder au gouvernement suisse, la première ayant été Elisabeth Kopp en 1984. Au jour des répartitions des dicastères, Viola Amherd deviendra par ailleurs la première femme à diriger l'armée suisse, en héritant du DDPS de Guy Parmelin. Karin Keller-Sutter s'occupera du Département de justice et police.

4. TRAVAUX MUNICIPAUX

Comme à son habitude, la Municipalité s'est réunie 51 fois dans l'année, le lundi en fin d'après-midi pour des séances d'une durée de 2,5 à 3 heures. Elle a, de plus, organisé une demi-journée de réflexion sur le respect et le suivi de son programme de législature 2017-2021 et plus particulièrement sur son bilan à mi-législature. Les nombreuses communications cantonales, régionales ou autres sollicitent toujours toute l'attention des municipaux.

Le temps consacré par chaque municipal, sur la base de l'horaire communal de 42,5 heures, est résumé ainsi pour l'année 2018 (les heures de chaque municipal comprennent 4 séances de Conseil Communal de 2 heures en moyenne, 48 séances de municipalité de 2,5 heures en moyenne, 48 x la lecture du courrier et la préparation des séances de municipalité de 2 heures en moyenne et les heures de chacun pour les différents dicastères.

De plus, il faut ajouter 1 heure par semaine pour le Syndic pour la signature des courriers et des paiements:

M. Albert Blaser	395.50	heures	soit env. 20 % d'une occupation à 100 %
M. Rolf Gerber	568.00	heures	soit env. 29 % d'une occupation à 100 %
M. Michel Girod	687.50	heures	soit env. 35 % d'une occupation à 100 %
M. Jean-François Thuillard	894.00	heures	soit env. 46 % d'une occupation à 100 %
M. Pierre-Alain Witzig	531.50	heures	soit env. 27 % d'une occupation à 100 %

A ces heures s'ajoutent celles concernant les participations aux séances intercommunales, telles que l'AET, l'ASICE, GEDREL, TRIDEL, la Protection civile, le SDIS, le Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent, le SDNL, JUTAVAQ, Lausanne Région, les tl, la Région Gros-de-Vaud, ainsi qu'aux nombreuses assemblées générales de diverses sociétés ou associations.

Les principales préoccupations et prises de position de la Municipalité ont été les suivantes:

- Le suivi du programme de législature 2017-2021 et le bilan à mi- législature.
- Le suivi du travail de l'administration communale et de la bourse, afin qu'il reste performant et de qualité élevée.
- Le suivi du travail de notre service de conciergerie et de voirie, afin qu'il reste performant et de qualité élevée.
- L'examen des nombreux dossiers de mise à l'enquête publique ou en procédure simplifiée.
- Etude et préparation du dossier de changement de conduite d'eau potable au chemin du Raffort et du Closel.
- Etude et préparation du dossier de la réfection du chemin du Closel.
- Suivi de la procédure et validation du dossier de mise en réserve d'une partie de notre territoire.
- Etude et préparation du dossier en vue de la réfection du COF (Centre Œcuménique de Froideville).
- Etude et préparation du dossier domotique pour le centre scolaire du Bas de la Fin.
- Etude et finalisation du dossier d'une nouvelle voirie au chemin du Lavoir, ainsi que début des travaux.
- Etude et préparation du dossier pour l'expertise de 2 tronçons routiers et l'entretien de notre réseau routier communal.
- Etude et préparation du dossier «Prêt en faveur de la société de tir», dans le but de reconstruire les installations malencontreusement et partiellement détruites.
- Etude et préparation des réaménagements de l'accès et de la sortie du parc du centre scolaire.
- Les travaux d'épuration et ceux à entreprendre prochainement.
- Le contrôle permanent de la distribution et de l'autocontrôle de l'eau potable.

- La gestion de nos forêts en collaboration avec le garde-forestier.

Le budget mis à disposition par votre Conseil a généralement été bien maîtrisé et respecté.

Pour les dépenses extraordinaires, elles ont toutes faits l'objet de préavis approuvés par le Conseil communal.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Aménagement du territoire

Président:	M. Jean-François Thuillard
Membres:	M. Gérald Ducommun M. François Mathey M. Gérald Meylan M. Sandro Parisotto

Vous trouverez le détail de son activité à la rubrique ad hoc page 37.

Préposé au contrôle des chantiers:	M. Sandro Parisotto

Commission de salubrité

Président:	M. Jean-François Thuillard
Connaissances du bâtiment:	M. François Mathey

Cette commission n'a pas fonctionné en 2018.

Commission du jumelage

Président:	M. Pierre-Alain Witzig
Secrétaire:	Mme Catherine Thuillard
Membres:	Mme et M. Marie et Philippe Brun
Représentant de la Municipalité:	M. Pierre-Alain Witzig

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2018, à savoir le 26 avril et le 21 août, afin d'organiser le déplacement de nos amis Français. Celui-ci a eu lieu durant le weekend des 8 et 9 septembre dernier et, comme à l'accoutumée, une très grande amitié caractérise notre jumelage depuis longtemps.

Cette rencontre annuelle s'est déroulée par une formidable journée ensoleillée. Le rendez-vous avait été donné au centre sportif afin d'organiser notre déplacement à Corsier-sur-Vevey où Catherine Thuillard et Marie Brun s'étaient déplacées pour mettre en place la programmation de la visite du musée CHAPLIN. Cette visite a été fort appréciée par les Pacaudois. Par la suite, nous avons partagé un repas dans un restaurant de Grandvaux avec une vue exceptionnelle sur le lac et la région.

En fin d'après-midi, au terme de l'apéritif et de la partie officielle, chaque famille, accompagnée de ses hôtes, a rejoint sa demeure. Dimanche, en fin d'après-midi et après diverses activités, le car français repartait pour La Pacaudière où nous nous rendrons les 7 et 8 septembre 2019, pour le 35ème anniversaire de notre jumelage.

Malheureusement, l'année 2018 n'a pas épargné nos membres et nous devons hélas déplorer la disparition de deux de nos fidèles amis. En effet, André Martin, dit Dédé, s'est éteint le 2 novembre et Gilbert Clerc, dit JB, nous a quittés le 25 décembre. Tous deux étaient atteints dans leur santé. Ils laisseront à coup sûr d'excellents souvenirs de leur activité, aussi bien à Froideville qu'à La Pacaudière.

Notre principale préoccupation est toujours de dénicher de nouveaux jumeaux.

Tout au long de l'année 2018, nous avons également eu de nombreux contacts avec Madame Véronique Tamin, nouvelle Présidente du comité français de notre Jumelage. Nos échanges sont toujours très agréables et constructifs.

Pour terminer, le comité du Jumelage tient à apporter ses plus vifs remerciements à nos autorités pour leur soutien.

Commission de sécurité routière

Membres:	M. Azdine Bouhedja M. Olivier Martin M. Jürg Leiser
Représentants de la Municipalité:	M. Michel Girod M. Pierre-Alain Witzig

Le détail de son activité figure à la page 39, rubrique «Sécurité routière».

Commission du patrimoine immobilier

Membres:	M. Olivier Martin M. Philippe Heller M. Pierre-Aldo Barraz M. Benjamin Mathey M. Jürg Leiser
Représentants de la Municipalité:	M. Michel Girod M. Pierre-Alain Witzig

Cette commission n'a pas fonctionné en 2018.

PARTICIPATIONS A D'AUTRES ENTITES

CAD – Chauffage A Distance Froideville S.A.

Représentants de la Municipalité

Composition du Conseil d'Administration (CA):

M. Jean-François Thuillard, Président
M. Rolf Gerber, Vice-Président
M. Michel Girod, Secrétaire

Représentants du Conseil communal

Composition du Conseil d'Administration (CA):

M. Azdine Bouhedja
M. Marc-Henri Schwab

Le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2018, les 1er mai et 03 décembre.

Composition de l'Assemblée générale (AG):

M. Yann Bastide (jusqu'au 31 juillet 2018)
M. Daniel Freymond
M. Dominique Glur
M. Valéry Martin
M. Yves Schwarz
M. Peter Lehmann (dès le 9 octobre 2018)

S'agissant d'une société dont le capital est à 100 % en mains de la Commune, sa gestion en est grandement facilitée.

L'assemblée générale a été convoquée 2 fois en 2018.

1er mai: Rapport du CA sur l'exercice 2017, comptes 2017 et suivi des consommations par bâtiment.

3 décembre: Rapport du CA sur l'exercice en cours, budget 2019 et suivi des consommations par bâtiment.

En 2018, nous avons préparé le raccordement de la parcelle no 991. Les premières consommations commenceront en 2019.

Seuls 2 pré-raccordements sont en attente, soit le centre œcuménique et le bâtiment de l'ancienne poste.

Les résultats 2018 peuvent être consultés à la page 68 du préavis sur les comptes 2018.

Un tableau, régulièrement mis à jour, nous permet de suivre les consommations de chaque bâtiment raccordé au CAD et les quantités de plaquettes brûlées dans nos chaudières.

Avec l'installation de la domotique dans les 4 bâtiments de notre centre scolaire du Bas de la Fin, nous espérons optimiser la consommation énergétique de ces gros consommateurs.

CAD - Chauffage A Distance Froideville S.A. - Tableau des consommations KWH 2015 A 2018

	Belle-Vue	Fontaine	Platane	Chêne	Tilleul	Bas de la Fin 3A	Bas de la Fin 3B	Bas de la Fin 3C	Bas de la Fin 8	Bas de la Fin 10	Bas de la Fin 12	Bas de la Fin 14	
31.03.2017	29'694	41'599	111'043	59'081	23'262	32'047	42'822	51'650	8'498	7'590	4'377	5'801	
30.06.2017	12'647	9'757	58'459	11'380	7'238	7'815	5'122	14'238	4'095	3'037	1'935	1'059	
30.09.2017	8'135	3'146	32'052	4'651	3'226	5'381	4'382	7'511	2'407	1'759	809	1'002	
31.12.2017	22'557	28'280	63'730	42'481	19'109	17'098	7'903	15'806	6'968	5'720	4'200	4'385	
31.03.2018	24'592	46'462	88'556	60'940	24'163	54'431	24'766	44'883	8'680	7'266	4'950	6'679	
30.06.2018	9'758	8'339	47'103	10'333	6'077	9'566	6'288	8'849	3'236	1'602	2'265	1'828	
30.09.2018	3'662	1'456	19'745	3'942	2'217	7'823	8'147	7'667	1'131	2'476	1'321	1'581	
31.12.2018	20'208	23'879	44'654	32'737	17'647	29'120	25'332	27'582	5'133	3'467	4'345	3'945	
													Total
Total 2015	46'540	60'539	261'197	91'191	43'781	0	0	0	6'689	0	2'464	16'877	**529'278**
Total 2016	68'122	84'499	252'532	135'150	54'323	58'602	38'377	37'010	26'843	15'880	11'765	16'591	**799'694**
Total 2017	73'033	82'782	265'284	117'593	52'835	62'341	60'229	89'205	21'968	18'106	11'321	12'247	**866'944**
Total 2018	58'220	80'136	200'058	107'952	50'104	100'940	64'533	88'981	18'180	14'811	12'881	14'033	**810'829**
2015 à 2018	245'915	307'956	979'071	451'886	201'043	221'883	163'139	215'196	73'680	48'797	38'431	59'748	**3'006'745**

Achat 52.00/m3	M3	Achat 52.00/m3	M3	Achat 51.00/m3	M3	Achat 51.00/m3	M3	Achat 51.00/m3	M3	Achat 51.00/m3	M3	Achat 50.00/m3	M3		
14.01.2015	70	06.01.2016	35	09.11.2016	70	15.02.2017	35	09.11.2017	35	14.02.2018	70	21.11.2018	111		
11.02.2015	105	13.01.2016	35	23.11.2016	70	24.02.2017	70	16.11.2017	35	28.02.2018	70	06.12.2018	70		
25.02.2015	70	27.01.2016	70	07.12.2016	70	08.03.2017	70	29.11.2017	105	07.03.2018	35	20.12.2018	74		
20.03.2015	105	23.02.2016	105	14.12.2016	35	22.03.2017	35	06.12.2017	35	14.03.2018	35				
09.04.2015	70	09.03.2016	70	21.12.2016	70	05.04.2017	35	13.12.2017	70	21.03.2018	35				
24.06.2015	105	06.04.2016	70	28.12.2016	105	19.04.2017	70	20.12.2017	35	12.04.2018	105				
09.09.2015	105	04.05.2016	70	05.01.2017	70	03.05.2017	35	26.12.2017	35	30.05.2018	105			**2015**	**875**
20.10.2015	70	15.06.2016	70	11.01.2017	35	16.06.2017	140	10.01.2018	70	20.08.2018	105			**2016**	**1190**
25.11.2015	70	**51.00/m3**	**M3**	18.01.2017	70	23.08.2017	105	24.01.2018	70	**50.00/m3**	**M3**			**2017**	**1365**
02.12.2015	35	17.08.2016	140	25.01.2017	70	27.09.2017	70	31.01.2018	35	10.10.2018	111			**2018**	**1173**
16.12.2015	70	20.10.2016	105	08.02.2017	70	18.08.2017	35	07.02.2018	35	07.11.2018	37			Total	4603

Tableau de correspondance achat de plaquettes/consommation

Année	KWH	Plaquettes	Rendement
2015	**529'278**	**875**	**604.8891429**
2016	**799'694**	**1190**	**672.0117647**
2017	**866'944**	**1365**	**635.1238095**
2018	**810'829**	**1173**	**691.2438193**
Total	**3'006'745**	**4603**	**653.2142081**

ASICE - Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

Composition:

Comité de direction:	M. Pierre-Alain Witzig
Délégués au Conseil intercommunal:	M. Jean-François Thuillard, Président M. Albert Blaser
Représentants du Conseil communal:	M. Laurent Gattlen M. Cédric Von Rohr M. Azdine Bouhedja
Suppléant:	M. Jean-Bernard Droxler

Voir le rapport d'activité à la rubrique « Instruction publique » (pages 43 et suivantes).

SDNL - Schéma Directeur du Nord Lausannois

Composition:

Bureau:	M. Jean-François Thuillard, Vice-Président
Groupe décisionnel:	M. Jean-François Thuillard
Suppléant:	M. Michel Girod
Groupe technique:	M. Jean-François Thuillard
Suppléant:	M. Michel Girod
Délégués du Conseil communal:	M. Jean-Marc Porchet, Président M. Yann Bastide (jusqu'au 31 juillet 2018) M. Vincent Cuendet M. Jean-Luc Stadler M. Charly Dind (dès le 9 octobre 2018)
Suppléant:	pas de suppléant

Coup d'œil rétrospectif sur 2018.

Entre des revirements de situation et des perspectives prometteuses pour l'avenir, 2018 fut à nouveau une année bien remplie pour le SDNL.

- Stratégie régionale vélo: l'objectif est de permettre que les déplacements quotidiens à vélo soient cadrés de la façon la plus efficace, la plus sûre et la mieux coordonnée possible avec les autres utilisateurs de la route dans le périmètre qui nous concerne.
- Ligne tl 54: dans le rayon de la mobilité durable, le projet de prolongement de la ligne tl 54 (Renens - Cheseaux - Grand-Mont, via Morrens) a beaucoup occupé le bureau technique du SDNL et ses partenaires communaux et cantonaux.
- La LAT bouscule un important projet régional: le plan directeur localisé «Lausanne – Vernand - Romanel» n'a pas survécu aux contraintes de la LAT.
- La révision du PALM en pause: les partenaires du projet se sont entendus sur une feuille de route et la prochaine révision est prévue à l'horizon 2021.

- Etude préliminaire des giratoires Bel-Air et Mon-Repos sur la commune de Cheseaux: ces études amélioreront le contournement sud de Cheseaux, mais aussi ses branches d'accès.

La Municipalité vous invite à consulter le site **www.sdnl.ch**.

Le marché du SDNL, organisé le 1er septembre à la Blécherette, a mis un sujet d'actualité à l'ordre du jour: comment se déplacer en mobilité douce dans le périmètre du SDNL ? Environ 100 personnes ont pris part à cette matinée.

AET – Association intercommunale pour l'Epuration des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent

Composition:

Comité de direction:	M. Sandro Parisotto, Président M. Albert Blaser
Conseil intercommunal:	M. Jean-François Thuillard, Président M. Rolf Gerber M. Philippe Heller M. Valéry Martin M. Sylvain Rüfenacht M. Jean-Luc Stadler

M. Giordano Pasquale a été nommé au comité de direction en remplacement de M. Grunauer Guillermo, comme représentant de la Ville de Lausanne.

Le comité de direction de l'AET a décidé à 4/5èmes des voix de ne pas poursuivre l'étude de régionalisation sur la Step d'Echallens.

Les raisons de cette décision sont :

- La STEP de l'AET est à mi-vie et possède donc encore une valeur résiduelle importante à valoriser dans le futur
- L'entretien courant qui a été réalisé avec des réinvestissements réguliers (notamment centrifugeuse et aérateurs) lui garantit une valeur fonctionnelle intéressante
- La STEP fonctionne à satisfaction selon les relevés périodiques de la DGE-Eaux (Direction Générale de l'Environnement, division eau)
- Le faible taux d'endettement de notre association avec une durée d'amortissement résiduelle d'encore 8 années nous donne donc une capacité à réinvestir prochainement
- Dans le cas d'un raccordement à Echallens, des investissements élevés pour réaliser tant le raccordement (environ 5 millions de francs) que pour participer aux coûts de la STEP elle-même
- Une analyse comparative des études menées par les bureaux Holinger et Hydrique qui, si ces dernières ne sont pas strictement identiques, mais néanmoins basées sur les mêmes hypothèses de base, permet d'effectuer un choix raisonnable et justifié
- La volonté de conserver un prix le plus avantageux que possible à l'EH (équivalent habitant) pour l'épuration

- La volonté de minimiser l'endettement de l'AET.
- Le traitement des micropolluants est en discussion au sein de l'AET.

Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent

Composition:

Comité de direction:	M. Pierre-Alain Witzig
Garde-forestier et secrétaire:	M. Jean-Philippe Crisinel
Boursier:	M. Rolf Gerber

Couvrant près de 1'000 ha, le Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent est composé de 9 communes (Assens, Bioley-Orjulaz, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Epalinges, Etagnières, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne et Morrens) et les forêts d'Etat d'Orjulaz et du Jorat.

Le Triage est un des principaux partenaires du Centre de formation des forestiers du Mont, de par sa proximité pour les nombreux cours pratiques dispensés et de la gestion financière des forêts d'Etat.

Chaque propriétaire est autonome pour les travaux et participe aux frais du Triage selon une clé de répartition (possibilités de coupes et surfaces).

En plus de gérer les forêts publiques et le hangar à plaquettes de Bretigny-sur-Morrens, le Triage invite concrètement les propriétaires forestiers privés à entretenir leur patrimoine forestier, notamment en forêt de protection (organisation, coupe, vente de bois).

En 2018, environ 9'300 m3 ont été exploités, forêts privées y comprises. Le cas échéant, le bénéfice revient évidemment aux propriétaires des forêts.

L'assemblée générale du Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent du jeudi 21 mars 2019 a permis d'accepter les comptes 2018.

En date du 19 septembre 2018, l'assemblée générale a accepté le budget 2019.

Hangar à plaquettes de Bretigny

Pour 2018, 3236 m3 sur 3388 m3 ont été vendus pour des installations de chauffage à distance. Les consommations annuelles pour Cugy (496 m3), Froideville (1173 m3), Le Mont-sur-Lausanne (1064 m3), Bretigny-sur-Morrens (75 m3) et le nouveau venu Epalinges (428 m3) sont maintenant plus ou moins stabilisées. Les 152 m3 restants, qui représentent une faible part, ont été vendus pour 127 m3 à des communes et pour 25 m3 à des entreprises ou des privés.

Le volume est en diminution en raison de la météo très clémente et de la réfection de la piscine du Mont-sur-Lausanne. De plus, il faut également prendre en compte que toutes les communes recherchent des solutions afin de faire un maximum d'économies d'énergie.

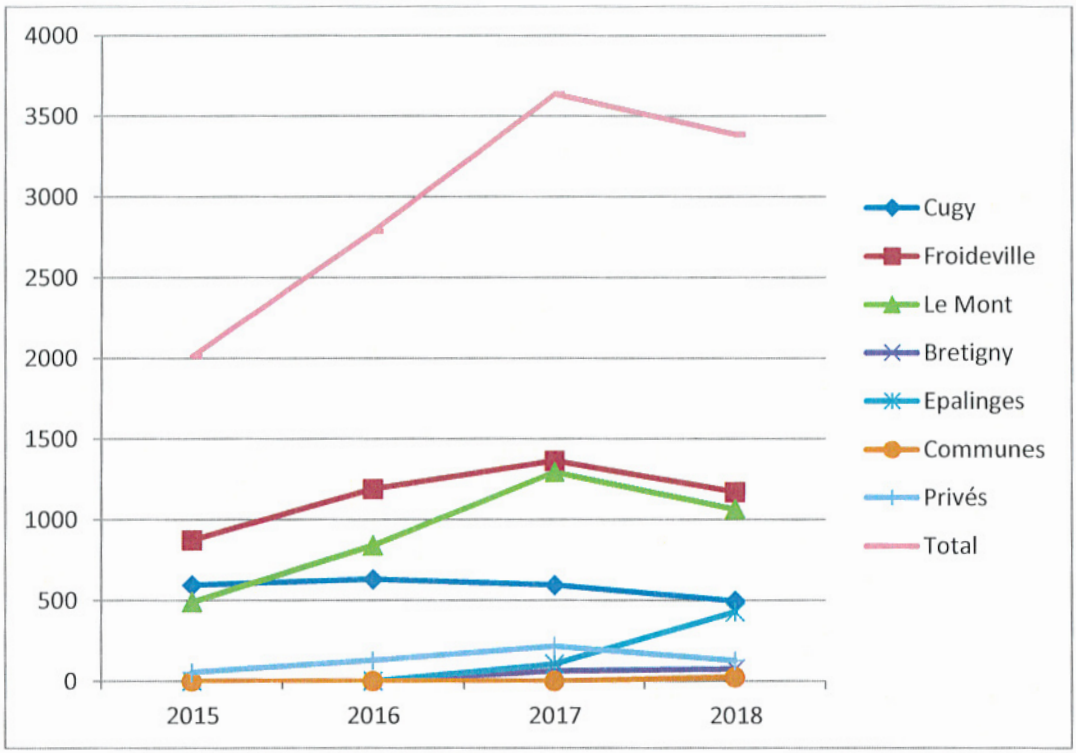

Le potentiel est toujours sous exploité. On pourrait utiliser 2000 m3 supplémentaires. Il y a un projet d'étude sur Epalinges. Par contre, s'il ne se réalise pas, il sera nécessaire de faire de la publicité pour une nouvelle installation.

Une analyse d'Energie-bois Suisse a confirmé la bonne qualité de nos plaquettes (PFO–P31S–M35).

En plus de cet élément, et malgré la diminution du volume annuel, le Triage a pu diminuer encore le prix de vente à CHF 50.00 le m3 pour les communes.

Hangar à plaquettes

Cette pile de bois remplace 152'000 lt de mazout

Association intercommunale du SDIS Haut-Talent

Comité de direction:	M. Michel Girod
Conseil intercommunal:	
Délégué de la Municipalité:	M. Jean-François Thuillard
Délégué de la Municipalité suppléant:	M. Pierre-Alain Witzig
Délégué du Conseil communal:	M. François Mathey
Délégué du Conseil communal suppléant:	M. Yann Betticher

47 interventions ont été enregistrées pour l'exercice 2018.

Les tableaux en page 49 donnent en détail un aperçu de l'engagement de nos soldats du feu.

Association des communes du district du Gros-de-Vaud de la Protection civile

(Organisation Régionale de la Protection Civile du Gros-de-Vaud – ORPC du Gros-de-Vaud)

Représentant de la Municipalité:	M. Michel Girod
Délégué de la Municipalité suppléant:	M. Pierre-Alain Witzig

Le détail de son activité figure à la page 50, rubrique « Protection civile».

Association Jorat, « Une terre à vivre au quotidien » (JUTAVAQ)

Délégué au Comité:	M. Jean-François Thuillard

M. Jean-François Thuillard est délégué de la commune de Froideville au sein du comité.

10 séances de comité ont eu lieu tout au long de l'année. Les principaux sujets traités sont les suivants et concernent tous le PNP (Parc Naturel Périurbain):

- Le développement et le suivi du site internet, ainsi que de la page Facebook.
- La définition de la zone centrale et son emplacement.
- La définition de la zone de transition.
- Diverses animations en forêt.

En date du 28 juin 2018, le comité de JUTAVAQ, Jorat Une Terre A Vivre Au Quotidien, a envoyé un courrier à la Municipalité qui comportait un projet de périmètre de zone centrale, un projet de périmètre de zone de transition et un projet de règlement de police concernant ces différents périmètres.

Ce courrier demandait aux différentes communes territoriales de se prononcer d'ici le 20 juillet 2018 sur ce dossier.

La Municipalité de Froideville a répondu en date du 19 juillet 2018 de la façon suivante:

Le délai de réflexion étant court, la Municipalité a toutefois étudié de manière approfondie, puis discuté de tous les éléments qui ont été mis à notre disposition et, finalement, débattu sur toutes les questions qui nous ont été posées.

Depuis le début de l'étude de ce projet de PNP, la Municipalité a toujours soutenu une procédure qui veut que ce soit notre législatif communal qui se prononce sur l'avenir territorial de nos forêts,

qu'elles soient des propriétés de collectivités cantonales ou communales, ou encore qu'elles soient des propriétés privées.

Cet avant-projet de PPA, tel qu'il nous a été soumis, n'est qu'un des éléments du dossier complet qui doit être lié au projet de charte pour que nous puissions nous prononcer sur l'entier du dossier.

A ce jour, beaucoup trop d'éléments nous semblent encore trop incertains par rapport à l'ordonnance fédérale sur les parcs naturels, soit: garantie à terme des cheminements, dérogations pour l'utilisation des engins motorisés en zone centrale, avenir du chemin des Pierres, gestion de la faune, coût et financement du PNP, compatibilité avec un projet éolien à proximité, gestion sanitaire, route des Paysans au milieu de la zone centrale, etc..

Toutefois, avant de clarifier la position de la Municipalité de Froideville en fonction des éléments qui nous sont connus à ce jour, nous nous positionnons comme suit par rapport au projet de PPA intercommunal PNP Jorat, ainsi qu'à son règlement de police:

La Municipalité de Froideville s'oppose à toutes zones centrales et toutes zones de transition sur l'entier de son territoire communal, hormis les réserves forestières prévues aujourd'hui dans la législation actuelle.

A notre plus grand étonnement, les teneurs de la lettre précisant la position de la Municipalité ont fait l'objet d'un article dans le journal 24 heures du 11 septembre 2018, ceci avant que nous ayons eu le temps d'en informer notre législatif. Comme précisé dans cet article, nous avons reçu un courrier signé par Mme la Présidente de JUTAVAQ, ainsi que la Cheffe de projet du PNP en date du 10 septembre, nous informant que le périmètre du PNP allait être redessiné en excluant le territoire de notre commune.

Pour l'instant, comme précisé dans notre engagement, nous sommes toujours membre de JUTAVAQ, Jorat, Une Terre A Vivre Au Quotidien. Les autres buts de l'association, hormis le projet de PNP, ne sont pour l'instant pas remis en cause par votre exécutif.

M. Albert Blaser a participé aux séances de la commission économique et M. Jean-François Thuillard aux séances de la commission territoriale. Cette dernière s'est réunie une fois en 2018.

Deux dates importantes:

- 23 mai : assemblée générale statutaire.
- 6 décembre : assemblée générale statutaire.

AUTRES ACTIVITES OU REPRESENTATIONS

Nous remercions les préposés et suppléants aux tâches suivantes :

Office communal d'approvisionnement économique:	Mme Alice Henry
Sécurité au travail:	Mme Alice Henry et M. Jürg Leiser
Garde-forestier:	M. Jean-Philippe Crisinel, Assens
Préposé agricole arrondissement de Froideville :	M. Reynald Viret, Villars-Tiercelin

5. ETAT DU PERSONNEL D'EXPLOITATION AU 31.12.2018

Chef du service «Patrimoine et Voirie» :	M. Jürg Leiser
Remplaçant du chef du service «P. et V.»:	M. Jean-François Corbaz
Collaborateurs:	M. Pierre-Alain Christeler M. Mathias Ryter
Responsable déchèterie, intendant de la grande salle, du COF et du congélateur communal:	M. John Métrailler
Apprenti:	M. Loris Dind (début du contrat au 1er juillet 2018)

Nous avons engagé Monsieur Loris Dind le 1er mai 2018 en préapprentissage, pour pallier aux absences de plusieurs collaborateurs pour raisons médicales. Monsieur Dind étant sans travail à ce moment-là, il a accepté notre proposition.

Intendant des bâtiments scolaires:	M. Laurent Crottaz
Aides-concierges des bâtiments scolaires:	Mme Zélia Raposo Mme Maria-Ana Thuillard Mme Suganthini Ravisangar
Intendante du bâtiment de l'administration communale:	Mme Liliane Dubrez (fin de son contrat au 31 décembre 2018)

Nous saisissons l'occasion qui nous est donnée ici pour remercier Mme Dubrez pour son travail durant toutes ces années.

M. Jean-François Corbaz, qui œuvre également comme remplaçant du surveillant à la STEP de l'AET à Bretigny, a suivi les cours de «Surveillant de station d'épuration». Monsieur Corbaz a réussi l'examen final avec succès et nous profitons de cette occasion pour le féliciter.

Bibliothèque intercommunale du Haut Talent

La nouvelle bibliothèque comprend au 31 décembre 2018 le personnel suivant:

- une bibliothécaire
- un agent en formation documentaire
- deux auxiliaires de bibliothèque

Les charges sont réparties entre le canton pour le scolaire, l'ASICE pour le parascolaire, et la commune pour le secteur public.

Durant l'année 2018, un gros travail a été fourni afin d'actualiser et d'étoffer les collections, notamment pour le site de Froideville.

Notre bibliothèque a également été intégrée au réseau vaudois des bibliothèques scolaires et le passage en production sur le logiciel cantonal ALMA pour le site de Froideville.

La bibliothèque a proposé cette année trois expositions et six animations publiques (conteries, activités créatives), en plus de l'inauguration officielle. Cette inauguration officielle de la Bibliothèque

intercommunale du Haut-Talent a eu lieu le 5 mai 2018, en présence des autorités politiques, des représentants de l'établissement scolaire et de la coordination des bibliothèques scolaires, ainsi que de nombreux élèves, amis et habitants de la région. Suite aux allocutions, agrémentées d'interventions des élèves, un apéritif et diverses activités créatives ont marqué cette journée de fête.

L'inauguration a ainsi permis de faire découvrir la bibliothèque aux habitants des quatre communes et alentours, notamment via un tout-ménage et un article dans les journaux officiels des communes concernées; cette manifestation a également permis de dévoiler au public la nouvelle signalétique de la bibliothèque.

Mentionnons enfin que le public participe en nombre aux activités de la bibliothèque et les heures d'ouverture sont fréquentées.

Les enseignants qui utilisent la bibliothèque sont également satisfaits et de plus en plus nombreux.

La fréquentation pour le secteur public à Froideville est en augmentation. Une bonne vingtaine de personnes fréquentent la bibliothèque lors de chaque ouverture publique.

Nous remercions tous nos collaborateurs pour leur engagement total au service de notre commune.

6. POPULATION

La statistique de la population au 31.12.2018 dénombre 2576 habitants, qui se répartissent comme suit:

Suisses:	Hommes:	1057		
	Femmes:	1055	Total:	2112
Etrangers:	Hommes:	252		
	Femmes:	212	Total:	464
Total général:				2576

ce qui représente une augmentation 15 personnes (2017 = 2561).

Le Contrôle des habitants a enregistré 159 arrivées et 167 départs, 24 naissances, 14 décès, ainsi que divers mariages, séparations, changements d'adresses.

Il a été délivré 256 permis (mutations) et 98 cartes d'identité.

Le Bureau des étrangers a géré 466 dossiers en 2018 (contre 404 en 2016 et 461 en 2017), soit 149 permis «B», 307 permis «C», 5 permis «F», 4 permis «L» et 1 attente d'autorisation.

Les communautés les plus importantes sont: France 29.06 % de personnes, Portugal 28.21 %, Italie 10.68 %, Espagne 4.49 %, Royaume Uni 3.85 %, Allemagne 3.42 %, Kosovo 3.21 %, Belgique 2.78 %.

FROIDEVILLE - STATISTIQUE DE LA POPULATION RESIDENTE DEPUIS 2008

Année	Population totale	Différences	Augmentation en %
31.12.2008	1658		
31.12.2009	1727	69	4.16 %
31.12.2010	1762	35	2.03 %
31.12.2011	1905	143	8.12 %
31.12.2012	1989	84	4.41 %
31.12.2013	2107	118	5.93 %
31.12.2014	2305	198	9.40 %
31.12.2015	2422	117	5.08 %
31.12.2016	2459	37	1.53 %
31.12.2017	2561	102	4.15 %
31.12.2018	2576	15	0.59 %
Augmentation totale de 2008 à 2018		**918**	**55.37 %**

Aménagement 2018 devant les collèges

7. CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du 1er janvier au 31 décembre:

Président:	M. Olivier Martin
1er Vice-Président:	M. Dominique Glur
2ème Vice-Président:	M. Vincent Rey
Secrétaire:	M. Loïc Ansermoz
Secrétaire suppléant(e):	vacant
Scrutateurs:	M. Christian Clément
	Mme Sabrina Dussez
Scrutateurs suppléants:	Mme Martine Ecuyer
	M. Charly Dind

Le Bureau s'est réuni 8 fois durant l'année:

- Pour approuver le procès-verbal des séances du Conseil communal, les 29 mars, 22 mai, 26 juillet, 18 octobre et 18 décembre;
- Pour nommer des commissions, les 26 février, 23 avril et 30 août.

Le Bureau a nommé les commissions suivantes:

- Commission concernant les travaux de réfection du chemin du Closel et la réalisation d'un tronçon de trottoir complémentaire (Préavis 22/2018), concernant les travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable (EP) au chemin du Closel (Préavis 23/2018) et concernant les travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable (EP) au chemin du Raffort (Préavis 24/2018);
- Commission concernant la zone réservée communale (Préavis 25/2018);

- Commission concernant la réfection et la mise aux normes du bâtiment communal «Centre Œcuménique» (Préavis 29/2018);
- Commission concernant l'installation d'un système de gestion automatique de l'énergie «domotique» sur le complexe scolaire du Bas de la Fin (Préavis 30/2018);
- Commission concernant les études d'expertise de 2 tronçons routiers et l'étude de l'entretien du réseau routier communal (Préavis 32/2018) et concernant les réaménagements de l'accès et de la sortie du parc du Bas de la Fin et de la sécurisation des piétons aux abords du centre scolaire (Préavis 34/2018).

Le Bureau a également assumé la tâche de bureau de vote lors des votations des 4 mars, 10 juin, 23 septembre et 25 novembre.

Arrivée à Froideville de la charpente du bâtiment de la nouvelle voirie, en convoi spécial de nuit.

Commission permanente des finances

Composition:

Président:	M. Philippe Weibel
Membres:	Mme Martine Jaccoud
	M. Pierre-Aldo Barraz
	M. Peter Lehmann
	Mme Joanne Kobel Dubail
Membres suppléants:	
	Mme Françoise Jaccoud
	Mme Anouck Petoud

Voici le compte-rendu des activités de la commission des finances pour 2018 qui nous a été transmis par son Président:

La Commission des finances s'est réunie à 18 reprises lors de l'année 2018. Elle a étudié et rapporté sur 14 préavis municipaux. Elle a participé aux présentations de BDO et de l'EFAJE.

De plus, elle a entretenu des relations régulières avec la Municipalité pour traiter les affaires courantes pour lesquelles l'information ou l'avis de la Commission étaient requis.

Commission permanente de gestion

Composition:

Président:	M. Laurent Gattlen
Membres:	M. Philippe Heller
	M. André Miéville
	M. Vincent Cuendet
	M. Yves Grosclaude
Membres suppléants:	Mme Floriane Martin
	M. Claude Débieux

La commission s'est réunie à 15 reprises durant l'année 2018 (en présence des suppléants).

Elle a vérifié les dossiers suivants:

- Analyse BDO, impact sur les investissements futurs et maintien du taux d'imposition
- Voitures «ventouses» sur les parkings communaux
- Association Région Gros-de-Vaud, bénéfices pour Froideville (en regards des coûts)
- Suivi des questions du Conseil communal (et réponses de la Municipalité)

En outre, la CoGest s'est particulièrement penchée sur les dossiers suivants:

- Gestion du réseau d'eau potable: une visite des installations a eu lieu le 13.10.2018 (+ discussion avec le Municipal en charge du Dicastère + Responsable réseau).

Elle a participé à 2 séances organisées par la Municipalité:

- BDO, présentation de l'analyse des finances communales
- Association Région Gros-de-Vaud, présentation/discussion avec le comité et la Municipalité

Commission permanente de recours en matière d'impôts

Composition:

Membres: M. Daniel Freymond
M. André Philipona
M. Stéphane Zoëll

Elle ne s'est réunie qu'une fois en 2018. Le 12 février elle a traité un dossier de recours réceptionné le 16 janvier 2018.

La décision de la commission a été envoyée au plaignant le 13 février 2018.

Le recours a été rejeté par la commission.

SOMMAIRE DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En 2018, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises.

Séance du 20 mars 2018

Préavis municipaux soumis et adoptés:

- No. 22/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les travaux de réfection du chemin du Closel et la réalisation d'un tronçon de trottoir complémentaire.
- No. 23/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable (EP) au chemin du Closel.
- No. 24/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable (EP) au chemin du Raffort.

Séance du 15 mai 2018

Préavis municipaux soumis et adoptés:

- No. 21/2018 concernant l'engagement de dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la durée de la législature 2016/2021.
- No. 25/2018 concernant la zone réservée communale (art. 48 LATC).

Séance du 26 juin 2018

Elections réglementaires :

- Election du Président du Conseil communal

- Elections des 1er et 2ème Vice-Présidents du Conseil communal
- Election du Secrétaire du Conseil communal
- Elections des Scrutateurs
- Elections des Scrutateurs suppléants

Préavis municipaux soumis et adoptés:

- No. 26/2018 rapport de gestion de la Municipalité au Conseil communal-activités 2017.
- No. 27/2018 rapport sur les comptes 2017.
- No. 30/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour l'installation d'un système de gestion automatique «domotique» sur le complexe scolaire du Bas de la Fin.
- No. 31/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire complémentaire à celui déjà accordé en 2017, en vue de la construction d'un nouveau bâtiment de voirie au chemin du Lavoir.

Préavis municipal soumis et retiré:

- No. 28/2018 concernant la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016/2021.

Préavis municipal soumis et ayant fait l'objet d'une non entrée en matière:

- No. 29/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue de la réfection et de la mise aux normes du bâtiment communal «Centre Œcuménique».

Travaux effectués :
Rapports des délégués:
- à l'ASICE
- à l'AET
- au SDIS
- au SDNL

Séance du 9 octobre 2018

Préavis municipaux soumis et adoptés:

- No. 32/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer les études d'expertise de 2 tronçons routiers et de l'étude de l'entretien du réseau routier communal.
- No. 33/2018 concernant une demande de crédits complémentaires au budget 2018.

Séance du 12 décembre 2018

Préavis municipaux soumis et adoptés:

- No. 34/2018 concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue des réaménagements de l'accès et de la sortie du parc du Bas de la Fin et de la sécurisation des piétons aux abords du centre scolaire.
- No. 35/2018 concernant une demande d'autorisation d'accorder un prêt sans intérêt à la Société de Tir de Froideville pour la reconstruction du bâtiment partiellement détruit du stand de tir, suite à un accident de la circulation.
- No. 36/2018 concernant le budget des dépenses et des recettes ordinaires de la commune de Froideville pour l'année 2019.

A relever que cette dernière séance de l'année s'est déroulée dans la salle du Parlement vaudois à Lausanne. Nous y avons notamment fêté la 30ème année de présidence de notre premier citoyen, Monsieur Olivier Martin.

De gauche à droite : M. Olivier Martin, Président du Conseil Communal de Froideville, Mme Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, et M. Jean-François Thuillard, Syndic de Froideville.

Relations avec le Conseil communal

La Municipalité apprécie l'esprit constructif qui se dégage soit des séances du Conseil communal, soit des séances de commissions, ceci en ayant toujours à l'esprit que nous nous engageons tous dans l'intérêt de notre commune principalement.

Nous remercions les membres du Conseil communal pour leur engagement et leur soutien, et tout spécialement son Président pour la tenue des débats toujours empreinte de dynamisme et d'une touche de bonne humeur.

Le Conseil communal de Froideville dans la salle du Parlement vaudois le 12 décembre 2018.

RESULTAT 2018

Alors que le budget total, suite aux préavis No. 20/2017 (budget) et No. 33/2018 (budget complémentaire), prévoyait un excédent de charges de Fr. 406'798.00, c'est à un excédent inespéré de revenus de Fr. 22'003.79 que le résultat de l'exercice 2018 s'est finalement élevé.

Il est à noter que nous avons attribué Fr. 372'046.64 aux réserves affectées (épuration et eau), ainsi que Fr. 236'108.11 aux réserves non affectées (fonds culturel, activité du jumelage, parc informatique, variation facture sociale et péréquation, et réfection bâtiment communal du centre œcuménique), que nous avons prélevé Fr. 142'382.25 aux réserves affectées (eau), ainsi que Fr. 69'666.00 aux réserves non affectées (constructions scolaires futures et fonds écoles primaires).

De plus, Fr. 951'158.00 d'amortissements ordinaires obligatoires ont été comptabilisés et nous avons procédé à Fr. 545'734.70 d'amortissements complémentaires.

Le rapport sur les comptes 2018 (préavis No. 42/2019) informe de manière plus approfondie au sujet de ce qui précède.

8. ANALYSE DES DIFFERENTES DIRECTIONS

8.1 Administration générale

Le Syndic, M. Jean-François Thuillard, a participé aux groupes de travail extérieurs suivants:

- Présidence Conseil intercommunal de l'AET
- Présidence Conseil intercommunal de l'ASICE
- Délégué au groupe «Bourgs et villages» de l'Union des Communes Vaudoises
- Lausanne Région
- Présidence de Lausanne Région, secteur Nord
- Bureau, groupe technique et Gropil du Schéma Directeur du Nord Lausannois
- Région du Gros-de-Vaud
- Syndics du district
- Visites de la Commission d'estimation fiscale
- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)
- Assemblée du secteur Ouest des tl
- Comité de «Jorat, une terre à vivre au quotidien»
- Gedrel S.A.
- Membre du Conseil d'administration de La Forestière
- Administrateur-délégué auprès de Tridel S.A. depuis le 15 novembre 2018

De plus, de nombreuses séances avec les commissions du Conseil communal ou municipales sont programmées, de même que toute une série de représentations de notre commune, aussi bien à Froideville qu'à l'extérieur. Nous nous efforçons d'y répondre positivement dans la mesure de nos possibilités.

Le personnel administratif et financier, sous la conduite de Mme Alice Henry, secrétaire municipale, et de Mme Cretignier, boursière, sont des soutiens indispensables et appréciés des membres de la Municipalité. Nous remercions toutes nos collaboratrices de l'administration et de la bourse pour leurs performances.

8.2 Finances

En moyenne, une à deux séances hebdomadaires ont lieu entre le Municipal des finances et notre boursière communale, Mme Sandrine Cretignier, pour discuter des éventuels problèmes soulevés lors de l'établissement de la comptabilité. De plus, notons une collaboration très active entre la bourse et la Municipalité lors de l'élaboration du bouclement des comptes annuels, ainsi que du budget et du budget complémentaire.

Le suivi de l'étude de la planification financière, établie par la fiduciaire BDO, est réalisé entre le printemps et l'été 2018. Elle a été présentée à la Municipalité, à la Commission des finances et à la Commission de gestion. Elle a démontré que le taux d'imposition communal est adapté, pour l'instant, en ce qui concerne la période 2017 à 2021.

Nous transmettons périodiquement tout élément pouvant influencer l'étude de la planification financière réalisée par BDO que ce soit le budget 2019, les comptes 2018, ainsi que toutes modifications du plan des investissements de la législature 2016-2021. Tout ceci dans le but d'avoir une vision encore plus claire à ce sujet pour le futur de notre commune.

8.3 Domaines - Vignes - Forêts et pâturages

Domaines:

En 2018, les baux pour les locations de nos terrains aux agriculteurs et à la société d'alpage ont été prolongés. Ils courent jusqu'en 2023.

Vignes:

Notre parcelle de vigne située à Lutry est toujours exploitée par M. Willy Blondel, qui assure également la vinification de la vendange. Après l'épicerie «Mille-Feuilles» du village, M. Alain Kalbfuss, c'est le Café-Restaurant de La Poste, M. Ramiro Paulo, qui a accepté de mettre notre cru en vente dans son établissement.

Forêts:

Comme chaque année, les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le garde-forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2018. Ils ne correspondent pas toujours avec ceux de la commune car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage Mèbre-Talent. Les coupes, qui sont souvent à cheval sur deux années, et la vente de certains produits forestiers, peuvent prendre parfois un certain temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

Exploitation des bois

- Janvier-février : grosse coupe de mise en lumière au fond du pâturage des Alloux (324 m3).
- Février : exploitation des chablis de janvier (vent) (274 m3).
- Mars : petite coupe sanitaire derrière le terrain de foot (169 m3).
- Juillet-août-septembre : élimination des nombreux foyers de bostryche principalement dans la région de Moille-Lombard et au chemin du Vieux Tirage (245 m3).
- Octobre : coupe de réalisation au Vieux Tirage et sous la Piane (255 m3)

Les travaux ont principalement été réalisés par l'entreprise Clerc et le Centre de formations des bûcherons du Mont s/Lausanne.

Assortiments

Bois de service	896 m^3
Bois énergie et râperie	371 m^3
Total exploitation	1'267 m^3

Remarques

Au niveau du compte d'exploitation du forestier, les coupes ont eu un très bon rendement en 2018 sur notre commune (CHF 27.00 par m3 exploité contre CHF 13.00 en 2017, CHF 11.00 en 2016 et CHF 14.00 en 2015). L'optimisation des coûts exécutés par le garde forestier continue de porter ses fruits mais les subventions pour les chablis (épicéa) y ont également contribué.

Plantations

Vers l'ancienne décharge de Moille Lombard, 2 petites zones représentant 2'000 m2 ont été plantées conjointement par les collaborateurs de la commune et par les chasseurs de la région, emmenés par M. Vincent Bussard, chasseur habitant Froideville, qui nous a fait profiter de leurs services (les chasseurs doivent faire quelques travaux d'intérêt général en rapport avec la faune; cela peut être des réparations suite aux passages de sangliers dans les champs, de la pose de protections spécifiques contre les dégâts provoqués par le gibier ou encore des plantations en forêt).

Soins aux jeunes peuplements

Au total 5 ha de jeunes peuplements ont été entretenus par l'entreprise Métraux. L'équipe communale a fauché la végétation concurrente sur 2.7 ha de plantations. Comme pour les années précédentes, une grande majorité de ces travaux ont bénéficié de subventions (60 % des surfaces).

Réfections de chemins

Pas de réfections de chemins en 2018 si ce n'est l'amélioration d'une piste de débardage au chemin du Vieux Tirage. D'autre part, la passerelle du chemin entre le Bucly et le chemin du Vieux Tirage qui enjambe le petit ruisseau a été refaite à neuf lors d'un cours de la Protection civile, ainsi qu'une passerelle en forêt pour faciliter l'accès au captage.

Passerelle vers le captage

Passerelle au Bucly

Accueil

Les zones d'accueil ont été sécurisées (bancs, tables, piste de fond, etc.).

Par l'entretien courant des chemins, les collaborateurs de la commune participent parfaitement et favorablement à l'accueil des promeneurs et autres sportifs.

Biodiversité

Pas de travaux actifs spécifiques pour la biodiversité en 2018.

Les zones de tranquillité et les zones humides sur le territoire sont préservées de tous travaux forestiers et remplissent concrètement leurs rôles de conservation de la nature.

Remarque / divers

Le réaménagement de l'ancienne décharge de Moille Lombard est totalement terminé (ci-dessous). Les dernières plantations ont eu lieu au printemps.

Froideville : travaux 2018

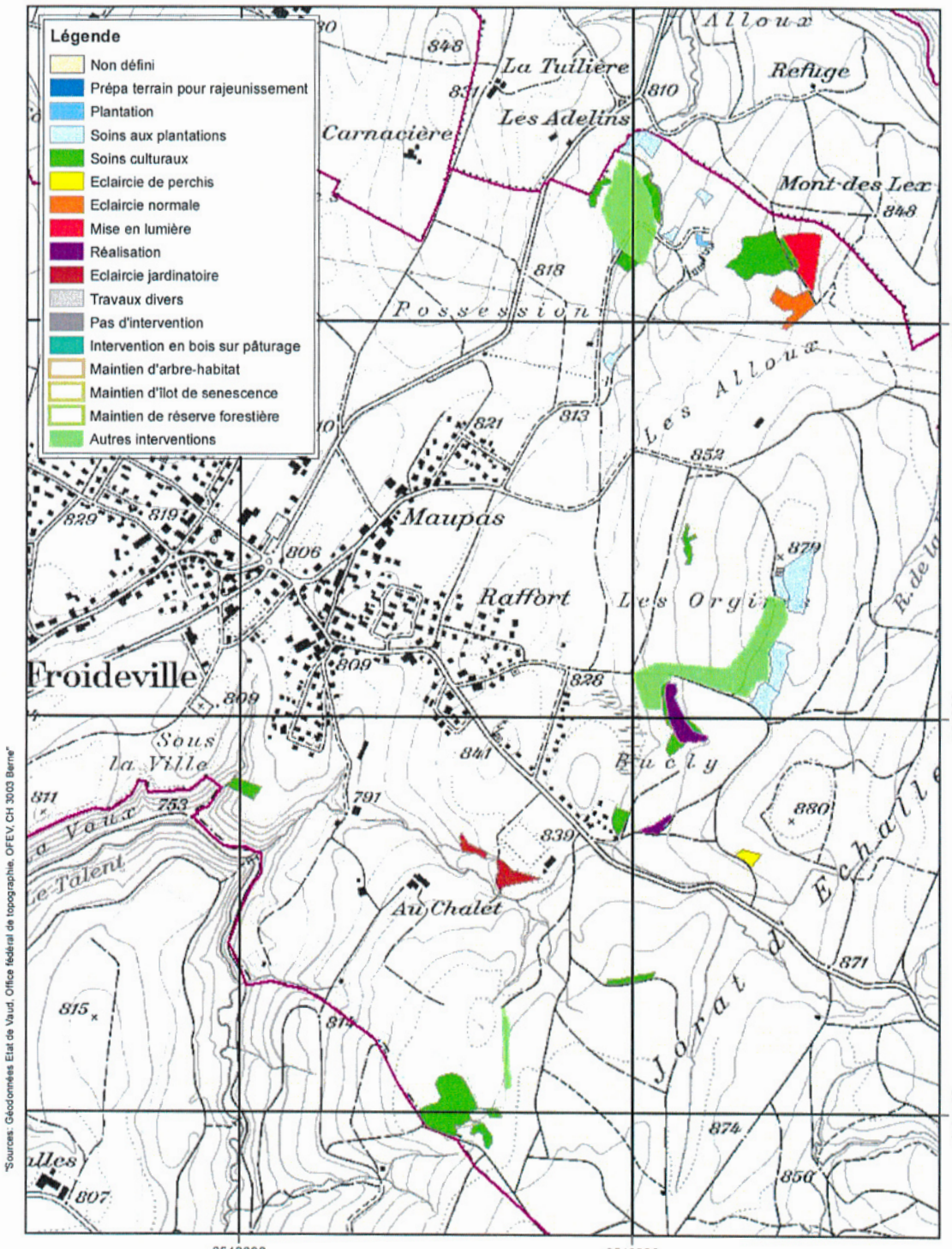

Jean-Philippe Crisinel, Route du Talent 14, 1042 Assens, 079-427-89-73 jean-philippe.crisinel@vd.ch

Echelle : 1:12'500

Date: 08.02.2019

Coût de nos forêts de 2007 à 2018

Années	Charges	Revenus	Résultats bruts	Subventions	Résultats nets
2007	184'687.25	187'797.90	3'110.65	4'508.60	7'619.25
2008	149'351.00	81'961.25	-67'389.75	975.00	-66'414.75
2009	133'006.55	82'391.60	-50'614.95	8'993.60	-41'621.35
2010	186'527.65	95'570.55	-90'957.10	9'126.10	-81'831.00
2011	173'195.75	147'295.15	-25'900.60	0.00	-25'900.60
2012	182'817.40	145'348.95	-37'468.45	26'526.20	-10'942.25
2013	184'049.70	99'131.40	-84'918.30	18'252.00	-66'666.30
2014	172'715.70	110'557.35	-62'158.35	13'361.10	-48'797.25
2015	157'587.75	110'174.00	-47'413.75	23'343.10	-24'070.65
2016	104'749.10	73'540.10	-31'209.00	10'721.15	-20'487.85
2017	104'944.80	69'946.65	-34'998.15	6'749.05	-28'249.10
2018	109'017.55	87'666.30	- 21'351.25	17'127.65	- 4'223.60

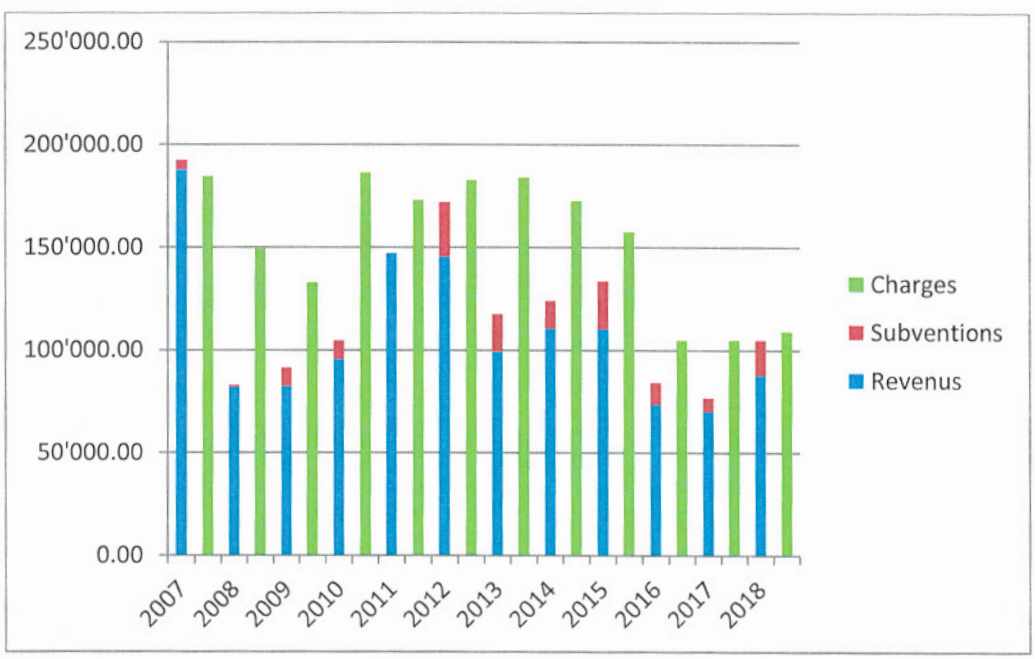

Pâturages

Notre pâturage des Alloux est toujours loué à la Société coopérative d'Alpage de Froideville qui est composée de six agriculteurs de notre commune. Cette société est au bénéfice d'un DDP pour le chalet-écurie qui est sa propriété, et cette dernière en assure l'entretien. Le bail à ferme est comme les autres terrains communaux, conclu pour 6 ans et court jusqu'en 2023.

8.4 Bâtiments

Bâtiments scolaires, introduction de la domotique

La Municipalité, soucieuse de la consommation d'énergie, a investigué non seulement sur l'éclairage public mais également sur ses bâtiments communaux. A la lecture des résultats, un effort particulier a été porté sur la consommation électrique grandissante du complexe scolaire du Bas de la Fin, où il avait été détecté une augmentation significative des kWh consommés dans ses divers bâtiments dans les années 2014, 2015 et 2016.

Les différentes mesures techniques entreprises ont permis de stabiliser quelque peu les coûts. La Municipalité a l'intime conviction que toutes les actions constructives qui devaient être prises ont été réalisées, cependant, dans sa réflexion, elle a pensé que les moyens techniques et d'organisation demeuraient inachevés et qu'un potentiel d'économies non négligeables en matière énergétique était encore possible par le biais, d'une part de la technologie existante sur le marché en matière de régulation et de contrôle et, d'autre part par des informations organisationnelles des utilisateurs.

A l'instar de ce qui se fait dans le cadre de constructions d'immeubles, la domotique est de plus en plus intégrée dans les concepts. Pour mémoire, la domotique est l'ensemble des techniques de l'électronique, de la physique du bâtiment, de l'automatisme, de l'informatique, ainsi que des télécommunications utilisées dans les bâtiments, plus ou moins «interopérables» et permettant de centraliser le contrôle des différents systèmes et sous-systèmes de la maison et de l'entreprise (chauffages, volets roulants, portes de garages, portails d'entrées, prises électriques, etc.). La domotique vise à apporter des solutions techniques pour répondre aux besoins de confort (gestion d'énergie, optimisation de l'éclairage et du chauffage), de sécurité (alarme) et de communication (commandes à distance, signaux visuels ou sonores, etc.) que l'on peut retrouver dans les maisons, les hôtels, les lieux publics, etc..

Dans sa séance du 26 juin 2018, le Conseil communal acceptait un préavis pour l'installation de la domotique dans ses 4 collèges à hauteur de CHF 90'000.00. Les travaux ont été entrepris lors des vacances scolaires de l'automne. Le système est opérationnel à partir du début novembre 2018.

RENDEMENT DES IMMEUBLES AVEC LOYERS

	Belle Vue	L'Atelier	Village 8 Congélateur	Garage & Carrosserie	Ancienne Poste
Loyers bruts	78'624.00	68'160.00	15'865.30	13'200.00	33'438.25
Loyers locaux de la voirie	18'000.00				
Participations locataires, charges diverses	9'258.05				
Participations locataires, machine à laver	1'180.00				
Total des revenus	*107'062.05*	*68'160.00*	*15'865.30*	*13'200.00*	*33'438.25*
Gérance	-3'873.50				
Conciergerie, salaires, charges sociales	-3'635.75				
Electricité, eau, chauffage, épuration	-10'895.70	-19'874.80	-2'313.10		-8'296.15
Entretien, réparations	-8'718.50	-10'153.25	-509.30		-7'431.95
Frais compte bancaire	-99.15				
Intérêt 3 % s/capital investi estimé selon *EF**	-37'500.00	-17'400.00	-4'500.00	-5'100.00	
Intérêt bancaire sur emprunt BCV					-6'378.61
Assurances	-1'724.00	-2'123.20	-387.30	-436.75	-486.50
Total des charges	*-66'446.60*	*-49'551.25*	*-7'709.70*	*-5'536.75*	*-22'593.21*
Rendement net en francs	**40'615.45**	**18'608.75**	**8'155.60**	**7'663.25**	**10'845.04**
Rendement net en % de l'EF	3,25 %	3,21 %	5,44 %	4,51 %	1,69 %
** Estimation fiscale*	*1'250'000.00*	*580'000.00*	*150'000.00*	*170'000.00*	*640'000.00*

Local de voirie

La construction du nouveau local de voirie, regroupant à l'avenir toutes les activités, tout le matériel et les véhicules de ce service au même endroit, c'est-à-dire au chemin du Lavoir, a commencé début août. Le premier rendez-vous de chantier a eu lieu le mercredi 5 août en présence de la direction des travaux du bureau Fragnière Partenaires SA, du syndic M. Jean-François Thuillard et de toutes les entreprises concernées par cet ouvrage. Les rendez-vous de chantier se sont tenus tous les mercredis à 8h00 sur site et ceci pendant toute la durée des travaux.

En fin d'année, grâce aux entreprises, le bâtiment était hors d'eau, c'est-à-dire couverture posée.

Durant cette phase de travaux, une délégation de la Municipalité a réuni la commission du Conseil qui avait œuvré sur cet objet afin de valider le choix et la teinte des matériaux proposés (toiture, bardages, etc.).

Patrimoine immobilier

La commission n'a pas été activée en 2018 pour les raisons évidentes de «zone de réserve» instaurée sur l'ensemble du territoire communal.

Cependant les objectifs ne changent pas et restent les suivants :

Objectif global de la commission extra-municipale

Analyser le patrimoine immobilier de la commune et les possibilités d'affectations au profit de la collectivité publique ou privée.

Objectifs spécifiques

Recenser et analyser les objets disponibles ou à réaffecter en fonction des besoins de la collectivité publique ou privée en tenant compte, entre autres, du projet de développement du centre du village et des conséquences sur l'artisanat.

L'analyse complète des locaux et bâtiments a été faite mettant en lumière les disponibilités actuelles et à moyen terme de tout notre patrimoine. L'effort principal va se concentrer sur les variantes possibles au Collège de la Fontaine et au bâtiment de Belle Vue, dès que le nouveau bâtiment de la voirie «Le Lavoir» sera opérationnel.

8.5 Service de l'aménagement du territoire

M. Jean-François Thuillard assume la responsabilité de l'aménagement du territoire et de la police des constructions. Il assume également la Présidence de la CAT (Commission d'Aménagement du Territoire). Il remercie notre secrétaire municipale, Mme Alice Henry, pour la gestion rigoureuse des procédures de mise à l'enquête et de délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.

La CAT s'est réunie à:

- 2 reprises pour étudier quelques rares dossiers de constructions ou transformations;
- 8 reprises pour visiter les projets en fin de réalisation et contrôler la conformité des bâtiments en fin de construction afin de pouvoir délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser.

Avec la mise en zone de réserve d'une partie de notre territoire légalisé (zones village, villa, mixte) début janvier 2018, le nombre de dossiers de demandes de permis de construire a chuté.

Nous traitons uniquement des demandes correspondant aux règlements de la zone réservée présentée et acceptée par le conseil communal le 15 mai 2018 et validée par Mme la Cheffe de Département le 5 novembre 2018.

Dès lors, la Municipalité a cinq ans (prolongation possible de trois ans) pour étudier, préparer et faire valider par toutes les instances son PGA (plan général d'affectation) en redimensionnant ses zones constructibles en adéquation avec la législation actuelle.

8.6 Routes, éclairage public, parcs et promenades

Routes:

La Municipalité a réalisé les travaux de réfection du chemin du Closel, ainsi qu'un tronçon de trottoir complémentaire sur ce même chemin (préavis No 22/2018).

Ces travaux ont été nécessaires car le raccord en béton entre le trottoir et le chemin se détériorait à grande vitesse.

Le chemin AF (Améliorations Foncières) datant des années 50 montrait également des fissures. Ceci provoquait des éclats de béton sur les voitures parquées.

Le chemin a été refait à neuf avec un encaissement de 40 cm et une couche bitumeuse.

Ces travaux ont été réalisés dans conditions météo idéales et n'ont pas trop généré d'inconvénients pour les riverains.

Le chemin des Pierres a eu des réfections ponctuelles avec du gravillon bitumeux juste avant le début de l'hiver et ceci en partenariat avec le tronçon appartenant à l'Etat qui a également entrepris un entretien partiel.

L'entreprise Divico-Kutter a remis à neuf une dizaine de couvercles de regards EC/EU sur les tronçons routiers.

Afin de rendre nos entreprises plus « visibles » et suite à leur demande, une nouvelle signalétique a été installée à quelques endroits stratégiques du village.

Sécurité routière:

Suite à la première phase de l'étude consistant à l'implantation des structures de modération de trafic aux entrées de localité, la commission extra-municipale s'est penchée sur la deuxième étape d'analyse des mesures de sécurité routière.

Objectif:

Mise en application de mesures techniques sur les axes secondaires de la commune visant à réduire les risques liés à la circulation routière.

Les concrétisations des objectifs fixés en 2018 ont été respectées à savoir:

1) Environnement du Centre scolaire: étude en cours sur les mesures constructives, techniques et organisationnelles pouvant créer les conditions sécuritaires favorables entre piétons et circulation.

Le 13 décembre 2018, le Conseil communal acceptait le préavis municipal intitulé *«Préavis de la Municipalité concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue des réaménagements de l'accès et de la sortie du parc du Bas de la Fin et de la sécurisation des piétons aux abords du centre scolaire»*. Les travaux débuteront au printemps 2019.

2) Environnement du secteur du Café-Restaurant de la Poste: problématique du parcage «sauvage» sur les trottoirs bordant la rue du Village à la hauteur du café-restaurant.

La problématique a été résolue par la légalisation des places de parc dans le secteur Nord du Café-Restaurant de la Poste et par un nouveau marquage au sol accompagné d'un panneau régulant le parcage à «6h, 24/24, 7/7».

3) Zones de parcages: procédure cantonale pour légalisation faite de tous les parcs appartenant à la commune pour les parcs suivants:

Parc du Bas de la Fin	78 places + 2 places «handicapé»
Parc du Lavoir	15 places + 1 place «handicapé»
Parc du Foyer	11 places + 1 place «handicapé»
Parc du Cimetière	6 places «larges»
Parc de l'Administration Communale	12 places + 1 place «handicapé»
Parc de la Grande Salle	14 places déjà légalisées

Le marquage et la signalisation de toutes ces places ont été réalisés dans le courant du printemps/été 2018.

Eclairage public:

Evolution de la consommation et des coûts de l'éclairage public

Année	Consommation	Coûts
2014	103'195 KW	Fr. 19'930.25
2015	100'725 KW	Fr. 21'997.85
2016	72'544 KW	Fr. 25'390.85
2017	72'859 KW	Fr. 8'038.10 ***
2018	74'259 KW	Fr. 13'614.50

***Comme déjà précisé dans le rapport de gestion 2017, les acomptes trimestriels 2016 facturés par la Romande Energie étaient beaucoup trop élevés, ce qui a entraîné d'importantes et nombreuses

notes de crédits comptabilisées sur l'exercice 2017; le coût global 2016 a donc été trop élevé dans les comptes et ce coût, dans les comptes 2017, s'est montré très faible.

A noter que la moyenne des coûts, pour la période 2012 à 2015, s'est élevée à Fr. 23'933.25, alors que cette moyenne a été abaissée à Fr. 15'681.15 pour la période 2016 à 2018, ce qui démontre bien l'économie réalisée grâce à l'implantation des lampes LED au début de cette dernière période.

Nous étudions toujours la possibilité d'améliorer notre diminution de consommation de KW en listant les anciens lampadaires trop gourmands en électricité dans le but de les changer dans le futur.

Le projet de mettre sous terre la ligne électrique du chemin du Maupas est toujours à l'étude par les services de la Romande Energie.

Parcs, promenades, cimetières, préaux, fontaines:

Le marquage de ces places de parcs a été effectué courant 2018, en même temps que le projet de concept global de tous les parkings communaux.

8.7 Ordures ménagères

La Municipalité tire un bilan positif pour notre commune.

La constatation principale réside dans la diminution des ordures ménagères, -10 %.

Hormis ce fait, il nous plaît de relever qu'à l'instar des années précédentes, aucun sac noir n'a été repéré au bord de notre voirie. En cette année 2018, les statistiques permettent toutefois de constater une variation dans le type de déchets (voir tableau ci-après).

La Municipalité remercie la population et les entreprises de la commune pour les efforts consentis en matière de gestion des déchets.

La déchèterie du Bochet a atteint son rythme de croisière et est en parfaite adéquation avec l'évolution du nombre d'habitants.

Comparatif déchets 2017-2018 (éléments principaux)			
Type de déchets	**Tonnage 2017**	**Tonnage 2018**	**Différence en %**
Ordures ménagères	310.03	279.07	**- 9,99 %**
Bois	101.87	117.00	**+ 14,85 %**
Verre trié par couleur	105.91	96.68	**- 8,71 %**
Déchets inertes	77.41	64.38	**- 16,83 %**
Déchets végétaux	672.80	620.40	**- 7,79 %**
Ferraille ménagère	41.80	48.70	**+ 16,51 %**
Papier/carton	152.03	172.72	**+ 13,61 %**
Encombrants	92.58	100.13	**+ 8,16 %**
Plastique	61.06	65.22	**+ 6,81 %**
Electroménager	23.19	19.62	**- 15,39 %**
	2017	**2018**	**Moyenne**
Passages en déchèterie	**25'956 véhic.**	**26'907 véhic.**	**508 véhic./sem**

Taux de couverture causale 2016: 70.12 % 2017: 68.86 % 2018: **67,70** %
Taux de couverture impôts 2016: 29.88 % 2017: 31,14 % 2018: **32.30** %

La Municipalité entend continuer sur ce système incitatif de gestion des déchets, compte tenu de l'équilibre des postes budgétaires.

8.8 Réseaux d'égouts et d'épuration

Suite à des problèmes de collecteurs EU (Eaux Usées) dans le quartier des Communailles, nous avons fait un contrôle par teintage de tout le quartier et de toutes les propriétés.

Nous avons pu constater que 4 villas n'étaient pas en conformité avec leur séparatif EC-EU. Des travaux ont été entrepris par les propriétaires concernés.

Des regards en mauvais état ont été réparés sur les terrains de Mongélian.

Suite à une panne, une des pompes de la station de relevage EU du Moulin a dû être remplacée.

Taxes de raccordements et d'épuration depuis 2008

Année		Epuration	Raccordement	Total
2008		321 565,45	45 309,10	366 874,55
2009		333 768,70	220 508,15	554 276,85
2010		358 485,25	34 814,80	393 300,05
2011		394 914,00	178 239,50	573 153,50
2012	*	922 308,01	481 167,25	1 403 475,26
2013		724 865,95	17 074,30	741 940,25
2014	**	456 681,85	132 694,95	589 376,80
2015		481 347,40	248 111,50	729 458,90
2016		478 009,90	122 362,45	600 372,35
2017		513 666,55	150 980,60	664 647,15
2018		504 846,90	174 951,20	679 798,10

* En 2012, les taxes d'épuration ont augmenté et le compte épuration comprenait également la facturation du 2ème semestre 2011, afin que sa gestion corresponde à une année civile et non plus à une période de début juillet à fin juin.

**En 2014, entrée en vigueur du dernier règlement sur l'épuration avec ses nouvelles taxes.

Taxes de raccordements et d'épuration depuis 2008

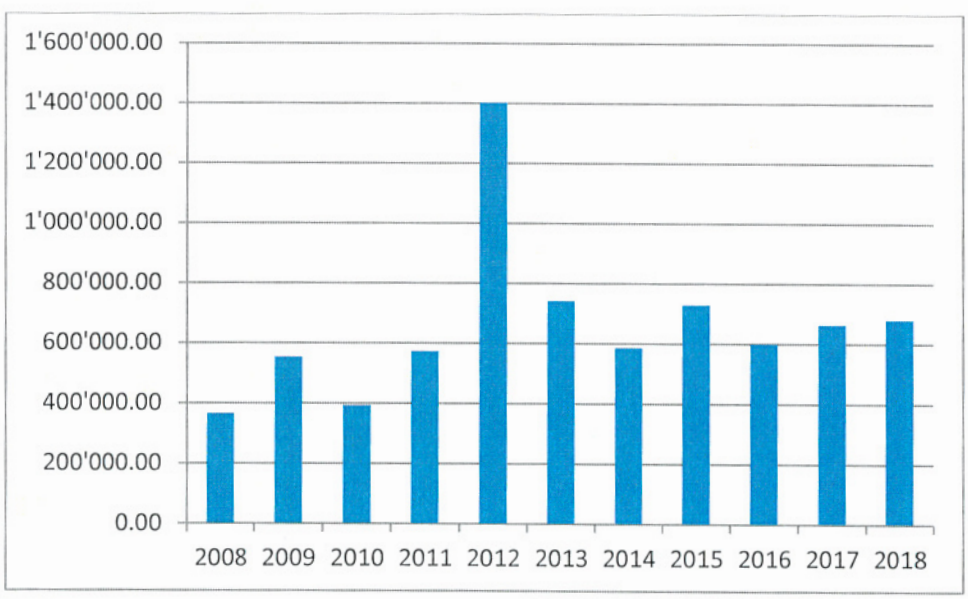

8.9 Instruction publique

Le responsable de ce dicastère, M. Pierre-Alain WITZIG, a suivi, au cours de l'année 2018, 13 séances du Comité de Direction (CODIR) qui se sont tenues à Cugy.

Affaires traitées:

Les affaires portées à l'ordre du jour des séances du Comité de direction ont été nombreuses.

Les préavis suivants ont été proposés au Conseil intercommunal et acceptés par ce dernier:

- N° 09/2018 – Rapport de gestion et comptes 2017
- N° 10/2018 – Aménagements complémentaires dans le bâtiment de la Combe-CHF 80'000.00
- N° 11/2018 – Budget 2019

Les autres principaux sujets ayant retenu l'attention du Comité de direction sont les suivants:

- la gestion des comptes 2018 et le bouclement des comptes 2017, ainsi que le budget 2019;
- la convention État – ASICE sur les tâches déléguées à l'établissement scolaire;
- l'analyse et la décision des dérogations d'enclassements;
- l'entretien du bâtiment;
- la création d'aménagements complémentaires à la Combe;
- la création du site internet;
- l'inauguration de la bibliothèque;
- la collaboration entre la société MicroGis et l'ASICE pour la mise sur pied des transports scolaires;
- l'achat de mobilier pour la salle de classe installée dans le local où se situait la bibliothèque de la Combe;
- le déplacement de la bibliothèque de la Combe;
- l'étude des coûts des locaux loués aux communes;
- la gestion des collaborateurs;
- l'organisation des cantines et de la zone pique-nique;
- la collaboration avec les UAPE;
- la mise en place des devoirs surveillés;
- l'organisation de la surveillance des enfants entre les horaires scolaires et les transports scolaires;
- l'étude de l'accueil parascolaire des 7 et 8P, obligatoire dès 2020;
- la gestion administrative des camps scolaires;
- l'étude des subsides 2019 pour les courses et camps;
- la facturation d'une part des transports pour les élèves de la Bérallaz;
- la gestion des courses spéciales;
- l'étude de l'évolution démographique;
- l'étude de la possible installation de panneaux solaires sur le toit de la Combe;
- l'étude du coût des locaux PPLS;
- l'étude de l'utilité de l'assurance complémentaire des élèves;
- la rédaction des communications mensuelles aux municipalités.

La gestion et les comptes 2017 ont été acceptés par le Conseil intercommunal le 27 mars 2018.

Pour la clôture de cette année comptable, c'est un total de charges de CHF 4'574'095.98 pour le primaire et le secondaire. Ce qui représente un coût de CHF 4'462.53 par élève (1'025 élèves au total pour nos quatre communes), le coût de l'élève au niveau du budget 2017 était de CHF 4'572.54.

La fiduciaire OFISA a procédé à une vérification succincte des comptes 2017.

Le budget 2019 a été accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 25 septembre 2018.

Le total des charges prévues se monte à CHF 4'945'357.50 pour une estimation de 1'033 élèves enclassés, soit un coût de CHF 4'787.37 par élève. Dans le budget 2018 celui-ci était de CHF 4'734.30 pour une estimation de 1'030 élèves.

Nous pouvons constater que le budget 2019 a été presque stabilisé par rapport à celui de 2018.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'Etablissement (CET) s'est réuni à 3 reprises en 2018, en dates des 31 janvier, 18 avril et 12 septembre.

Plusieurs projets ont été portés tout au long de cette année:

Projet LIFT

La poursuite du projet LIFT, qui vise à proposer à des jeunes de l'établissement en baisse de motivation quelques jours de travail auprès des entreprises locales sur une durée de trois mois et de les sensibiliser ainsi au monde du travail, a été discutée. La décision a été prise qu'il soit géré par le «Quart société civile». Un comité a été mis en place. Une répartition du travail entre CET et école a été décidée: les tâches effectuées par le «Quart société civile» sont le démarchage des entreprises, l'école s'occupant de cibler les élèves candidat·e·s et des tâches administratives. En 2018, ce sont 5 élèves qui ont participé à ce projet dans les entreprises de la région, notamment à la déchèterie de notre commune.

Un article sur le projet LIFT de l'établissement de Cugy et environs est paru le 27 septembre 2018 dans L'écho du Gros-de-Vaud.

Ecole-entreprises

Porté par les représentants de la société civile au Conseil d'établissement, école-entreprises permet à des élèves de 11ème qui le souhaitent de passer des entretiens d'embauche simulés. Leur curriculum vitae et leur lettre de motivation sont analysés et rendus avec un feed-back. Pour l'édition 2018, ce sont 23 jeunes qui ont soumis leur travail et ont réalisé un entretien avec l'un des membres du «Quart société civile» en septembre 2018.

Il est relevé que, au fil du temps, le niveau de préparation des élèves est en constante augmentation, tant sur la qualité des documents fournis que sur la tenue et/ou l'intérêt sur l'entreprise et le métier convoités.

Projet Semaine du goût

Un projet autour de la Semaine du goût a été réalisé pour la 1ère fois en 2018, du 13 au 23 septembre.

Elle vise à proposer des activités autour de la découverte de produits locaux et de saison. Elle a également pour but de faire découvrir des goûts, des saveurs, des produits et savoir-faire locaux liés à l'alimentation aux enfants de nos quatre villages (Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens).

De nombreuses personnes se sont montrées ouvertes à accueillir des classes durant la Semaine du Goût afin de leur faire découvrir leur métier ou leur passion pour le goût.

Ce sont ainsi 25 ateliers qui ont été proposés, comme par exemple des ateliers culinaires, des dégustations de produits, des visites de fermes, la découverte du métier de chocolatier, de boulanger ou de boucher, ou encore la rencontre avec des Chefs des restaurants, dont notamment Franck Giovannini, le Patron du Restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier, qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Par ailleurs, les UAPE, les cantines ainsi que les enseignant·e·s et la bibliothèque scolaire ont mis en œuvre de nombreux projets avec les enfants, dans leurs locaux.

Les enfants de toutes les classes et lieux parascolaires ont ainsi pu vivre des moments de dégustation, découverte et de plaisir autour du goût, des produits locaux et de saison.

Le projet de Semaine du goût de CET de Cugy et environs a eu un écho dans les médias, avec un article dans le 24 Heures et un dans L'écho du Gros-de-Vaud.

Mont'apprentissage

Le CET du Mont est venu présenter son concept Mont'apprentissage. Il a invité le CET de Cugy et environs à le rejoindre. Le Conseil d'établissement a décidé de rallier le projet Mont'apprentissage du CET du Mont, suite à l'accord de l'établissement scolaire et du «Quart société civile» qui le portera.

Cette manifestation a pour but de mettre en relation directe et locale les formateurs avec les élèves des 10ème et 11ème années en recherche d'une place d'apprentissage ou de stage. Ainsi, en 2019, Mont'apprentissage perdra le «t» du Mont pour devenir Mon'Apprentissage et s'adresser désormais aussi aux élèves et entreprises des communes de Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville.

Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les élèves de 10 et 11S de rencontrer des patrons d'entreprises des communes de la région, prêts à les prendre en stage et à proposer des places d'apprentissage. De nombreuses professions sont représentées : employé·e de commerce, ébéniste, poseur/poseuse de sol, gestionnaire de commerce de détail, boulanger/ère-pâtissier/ère, assistant·e socio-éducatif/ve, installateur/trice sanitaire parmi d'autres.

Graines d'entrepreneurs

Deux classes de l'établissement participent au projet Graines d'entrepreneurs. Sous l'égide de l'Université de Lausanne, ce programme est dimensionné pour des jeunes scolarisés entre 10 et 18 ans. Basé sur un projet citoyen personnel ou collectif, il favorise une approche pluridisciplinaire des savoirs en (re)donnant du sens aux études, en stimulant la créativité, le développement personnel, l'autonomie comme la motivation, les jeunes étant invité·e·s à réfléchir puis proposer des projets pour leurs communes.

Assemblée annuelle des parents

L'Assemblée annuelle des parents a eu lieu le 8 novembre 2018.

Cette soirée a été l'occasion de présenter le travail du «Quart Parents» du CET. Ce sont plus de 50 parents qui ont assisté à cette soirée.

Finalement, conformément aux statuts du CET, celui-ci a statué sur les demi-journées de congé supplémentaires pour les élèves. Il a décidé de suivre la proposition de l'établissement scolaire et d'accorder un congé aux élèves le mercredi qui précède l'Ascension.

Au 1er octobre 2018, les élèves fréquentant l'Etablissement scolaire de Cugy et environs se répartissaient de la façon suivante :

Tableau du nombre d'élèves par commune et par degré

Année 2018-2019		Etat au 1er octobre 2018

Degrés	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Montheron	Autre	Total
1 P	3	30	28	14	1	0	76
2 P	8	36	23	8	1	1	77
3 P	6	44	39	14	1	0	104
4 P	11	32	39	13	1	0	96
5 P	12	36	34	9	1	0	92
6 P	9	39	31	11	1	2	93
7 P	16	40	35	13	1	1	106
8 P	5	36	27	9	3	1	81
DEP	1	3	2	0	2	2	10
Total P	71	296	258	91	12	7	735
9 VG	5	17	23	6	1	0	52
9 VP	4	18	19	9	0	0	50
10 VG	2	15	21	7	3	2	50
10 VP	5	20	12	6	0	0	43
11 VG	5	20	17	8	1	2	53
11 VP	2	14	11	5	0	1	33
DES	3	5	2	1	0	0	11
Total S	26	109	105	42	5	5	292
Total	97	405	363	133	17	12	1027

Effectifs élèves 2008-2018

	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Montheron	Autres	Total
2008	89	254	225	125	23	12	728
2009	95	290	230	129	23	11	778
2010	90	278	244	124	18	6	760
2011	89	286	278	125	25	20	823
2012	93	326	289	131	24	12	875
2013	96	374	298	130	23	8	929
2014	104	384	337	134	23	7	989
2015	108	385	352	139	23	2	1009
2016	104	401	368	142	22	5	1042
2017	107	413	371	134	19	3	1047
2018	97	405	363	133	17	12	1027

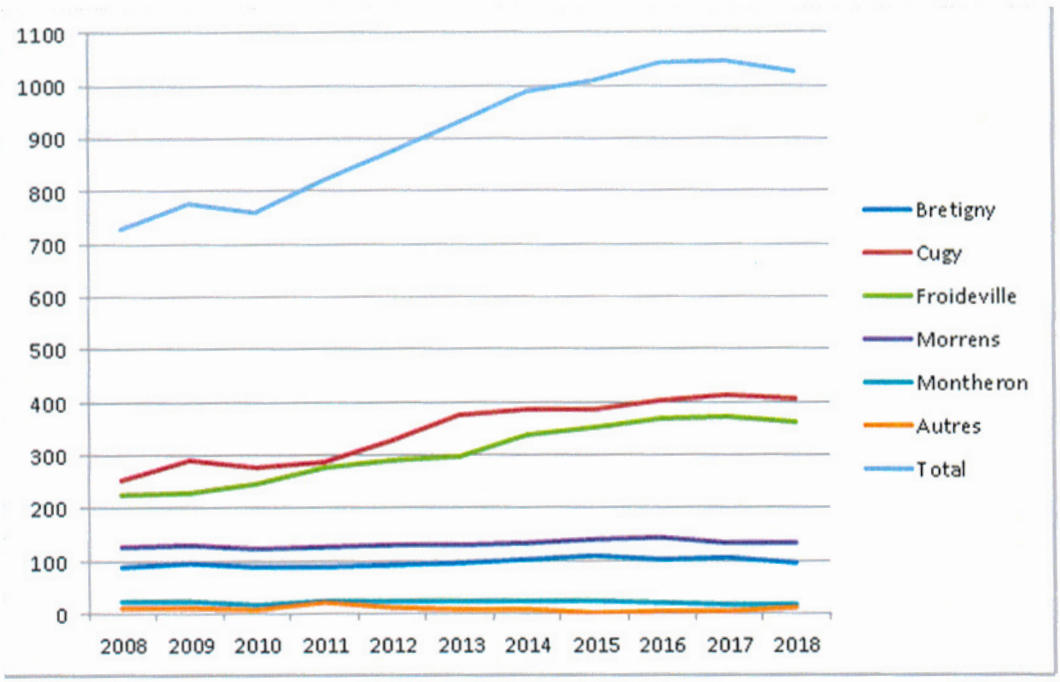

Pour notre commune, les élèves ont été répartis dans nos classes de la façon suivante :
- 3 classes au collège de la Fontaine
- 4 classes au collège du Platane
- 5 classes au collège du Chêne
- 3 classes au collège du Tilleul

Ce qui fait au total 15 classes occupées en fin d'année et tous nos locaux étaient loués par l'ASICE.

8.10 Temples et cultes

M. Rolf Gerber a participé à l'élaboration du budget et des comptes en ce qui concerne le fonctionnement de l'entente intercommunale entre les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Morrens et Froideville; tout se passe pour le mieux entre les divers municipaux des communes concernées, qui arrivent sans aucun problème à s'accorder sur les dépenses des unes et des autres et sur leur répartition lors de leurs réunions bisannuelles.

A noter que, selon le tournus établi entre les communes susmentionnées, Froideville est la commune boursière, pour l'entier de la législature 2016-2021 de l'entente intercommunale, et que Mesdames Sandrine Cretignier, boursière communale, et Pauline Hauswirth, adjointe administrative, ont travaillé d'entente avec le municipal concerné afin d'établir les budgets et comptes.

En ce qui concerne l'ACOF et l'église de Froideville proprement dite, rien de spécial à signaler, à part le fait que les personnes habituelles sont toujours aussi dévouées à l'ACOF, sous la houlette de Mme Claire-Lise Boillat.

8.11 Police - défense incendie - Protection civile

Police:

Depuis 2014, M. Michel Girod est membre du groupe de travail «Sécurité Gros-de-Vaud» du CRPS (Conseil Régional de Prévention et Sécurité) et participe aux séances de l'Association Vaudoise des Communes Délégatrices (AVCD).

La collaboration avec l'adjudant Michel Chassot, chef de poste d'Echallens s'est très bien passée. Les traditionnels échanges ont été maintenus et ont permis au Municipal en charge du dicastère d'avoir un rapport régulier sur les infractions commises au sein de notre village et, le cas échéant, d'essayer de trouver une solution avec la gendarmerie pour les problèmes récurrents.

Postes mobiles de la Gendarmerie

Les postes mobiles de la Gendarmerie se déplacent dans les communes ne disposant pas d'une Police communale, de manière ponctuelle, ou lors de manifestations. Ils offrent les services d'un poste de Gendarmerie.

Accueil, écoute, patrouille à pied ou vélo, conseils de prévention routière ou criminelle, les tâches sont variées. Leur présence permet d'évaluer les problèmes locaux pour y répondre efficacement.

Le poste mobile, aménagé en «bureau d'accueil», permet d'établir différents documents, du formulaire «Objets trouvés/perdus» au dépôt d'une plainte pénale.

Pour 2018, notre commune a bénéficié de ses services à plusieurs reprises.

Interventions

La gendarmerie a été sollicitée à 136 reprises (toutes typologies confondues).

Ci-dessous, un extrait du tableau des interventions 2018:

14	DEMANDE D'ASSISTANCE (A REQUALIFIER)
10	ANIMAUX
9	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. DEGATS MATERIELS
9	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC ANIMAUX
7	DOMMAGES A LA PROPRIETE
6	LITIGE
6	TROUBLE DE LA TRANQUILLITE/NUISANCE
4	INQUIETUDE POUR UNE PERSONNE
4	DOCUMENT PERDU - VOLE

D'autres interventions ont eu lieu sur la commune, ce tableau ne cite que les principales.

La Municipalité reste attentive à l'évolution des infractions commises sur notre territoire. Elle se réjouit de constater, qu'en regard avec l'augmentation de la population et les risques inhérents, une stabilité des délits sur son territoire.

<u>Défense incendie:</u>

Comité de Direction (CODIR)

Président:	Christian Jaquier, Municipal, Bottens
Vice-président:	Michel Girod, Municipal, Froideville
Membres:	Gérald Chambon, Municipal, Cugy
	Lucien Laperrière, Municipal, Morrens
	Jean-Luc Agassis, Municipal, Bretigny-sur-Morrens (jusqu'au 30.06.2018)
	Marc Tille, Municipal, Bretigny-sur-Morrens (depuis le 01.07.2018)

Administration

Secrétaire:	Sylviane Martin, Poliez-Pittet
Secrétaire a.i. :	Laurence Bastide, Bretigny-sur-Morrens
Boursière:	Sandrine Cretignier, Froideville
Webmaster:	Patricia Riva, Bottens

Le Comité de direction du SDIS Haut-Talent s'est réuni à 13 reprises pour l'exercice 2018, a participé à 2 séances du Conseil intercommunal et a rencontré 2 fois l'EM du corps.

Effectifs SDIS Haut-Talent

Au 1er janvier 2018, le Corps comprenait 54 sapeurs-pompiers.

Suite à des démissions consécutives à l'inactivité ou le manque de motivation, ou encore à d'autres raisons telles que déménagements, l'effectif a été ramené à 50 sapeurs-pompiers.

Il est constitué de 44 hommes et 6 femmes, soit 27 au détachement de premiers secours (DPS), 20 au détachement d'appui (DAP) et 3 recrues.

10 démissions ont été enregistrées durant l'année 2018.

Interventions

Nous avons été mobilisés 47 fois durant l'année, ce qui représente un total de 298 heures effectuées par les intervenants.

	2018	2017
- Incendies	10	15
- Sauvetages de personnes, d'animaux	5	2
- Inondations	13	8
- Alarmes automatiques	6	2
- Divers/techniques	8	7
- Pollutions	5	4
Total des interventions	**47**	**38**

Répartition des lieux d'interventions 2018:

Bottens	10	Froideville	3
Bretigny	3	Morrens	7
Cugy	20	Montheron	4

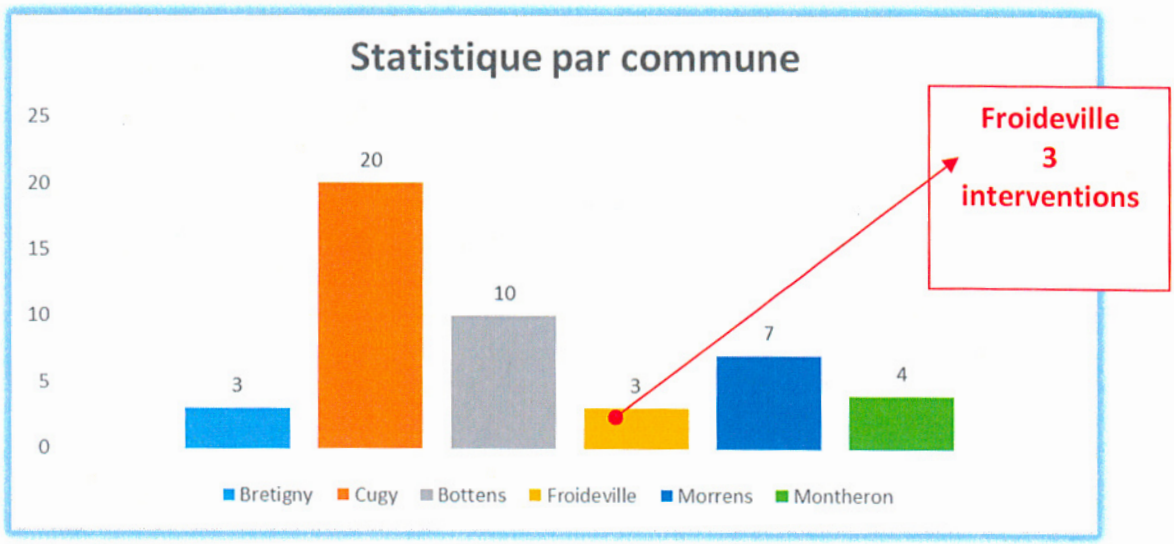

Protection civile
Gros-de-Vaud
PROTÉGER, ASSISTER, SAUVER, SERVIR...

Protection civile:

La protection civile vaudoise est une organisation formée par 10 districts. Il s'agit de l'un des cinq piliers de la protection de la population, aux côtés des pompiers, de la police, des services techniques et des services sanitaires (ambulances, hôpitaux, etc...). L'obligation de servir à la protection civile est fédérale et concerne tous les hommes déclarés aptes qui n'effectuent pas de service militaire ou de service civil.

L'organisme régional de la protection civile du Gros-de-Vaud gère la sécurité des 37 communes du district pour un nombre d'habitants s'élevant à 42'100 personnes.

Activités 2018

Le bataillon du lt col Sébastien Rüegg a eu une année relativement chargée pour son état-major et ses 571 astreints. Hormis les formations de base et les cours de répétition, deux manifestations ont demandé l'appui des formations PCi:

Juillet à septembre 2018	Appui à la Fête du Blé et du Pain à Echallens
Août 2018	Appui au « Venoge festival » de Penthalaz

Des interventions dites «urgentes» ont mobilisé également notre ORPCi, notamment lors des inondations qui sont survenues suite aux intempéries du 11 juin 2018 à Lausanne et lors du déclenchement du plan CANICULE du 2 au 9 août 2018.

Au total ce ne sont pas moins de 3'187 jours de service qui ont émaillé l'activité de l'ORPCi du Gros-de-Vaud en 2018.

8.12 Sécurité sociale

Ce dicastère implique de nombreuses réunions et assemblées, prioritairement avec:

- AVASAD (**A**ssociation **V**audoise d'**A**ide et de **S**oins **à D**omicile)
- EFAJE (l'**E**ntraide **F**amiliale et l'**A**ccueil de **J**our des **E**nfants du Gros-de-Vaud et environs)
- SAF (**S**ervice d'**A**ide à la **F**amille)
- RSRL (**R**éseau **S**anté **R**égion **L**ausanne)
- ARASPE (**A**ssociation **R**égionale de l'**A**ction **S**ociale **P**rilly-**E**challens)
- OAJE (**O**ffice de l'**A**ccueil de **J**our des **E**nfants)

L'évolution annuelle des charges de ce dicastère a été la suivante ces dernières années pour l'ensemble de ces services et de la facture sociale:

2014: Fr. 1'555'047.10
2015: Fr. 1'899'996.55
2016: Fr. 2'154'898.75
2017: Fr. 2'349'711.35
2018: Fr. 2'206'157.25

Pour la 1ère année depuis fort longtemps, le total de ces charges a diminué quelque peu.

8.13 Services industriels

Eau potable

Une conduite d'eau a été remplacée au chemin du Closel sur 90 mètres (préavis no 23/2018). Son diamètre a été redimensionné sur ce tronçon. Nous avons profité des travaux de réfection du chemin du Closel pour ne pas devoir intervenir à nouveau dans le futur.

Au chemin du Raffort, une ancienne conduite d'eau a été remplacée et repositionnée entièrement sous la route (préavis no 24/2018). L'ancienne conduite passait sous des constructions privées et dans des propriétés privées. Nous avons également profité de changer une borne hydrante et plusieurs vannes de distributions.

Plusieurs fuites d'eau (chemins Montaney et Beau Regard) ont occupé notre voirie.

L'année 2018 a été marquée par un été et un automne secs avec une très faible pluviométrie, ce qui n'a pas été sans conséquences pour les sources. Nous avons envoyé à nos habitants des propositions d'économie d'eau durant cette période sèche. Nous remercions les personnes qui ont été sensibles à ces demandes (arrosage, remplissage piscine, lavage des véhicules, etc.). Malgré cette période de sécheresse, les sources de Froideville ont produit le 80 % des besoins en eau de consommation de nos concitoyens.

Nous avons acquis un nettoyeur haute pression dans le but de faire nettoyer les réservoirs par nos collaborateurs. Grâce à cet achat, nous n'avons plus besoin d'externaliser ces travaux d'entretien.

Ventes d'eau depuis 2008				
Année	m3	Fr.	Nombre d'habitants	m3 par habitant
2008	92 695	139 042,00	1658	55,91
2009	99 920	149 880,00	1727	57,86
2010	102 664	153 996,94	1762	58,27
2011	108 877	163 316,00	1905	57,15
2012	114 722	172 083,00	1989	57,68
2013	101 574	152 361,00	2107	48,21
2014	114 418	171 627,65	2305	49,64
2015	126 023	189 035,45	2422	52,03
2016	129 169	193 753,25	2459	52,53
2017	136 422	204 633,20	2561	53,27
2018	131 923	197 884.40	2576	51,21

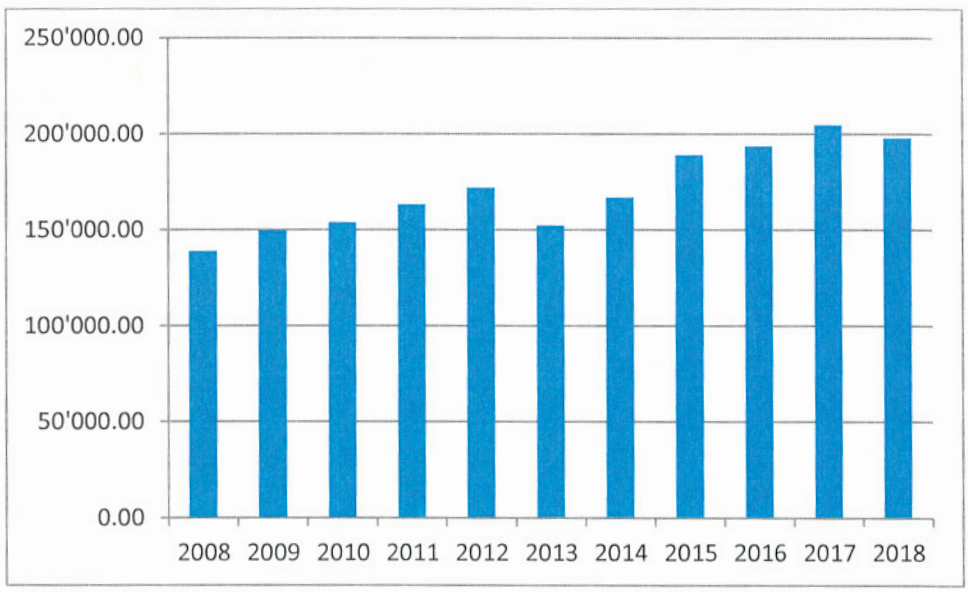

9. CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2018

CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL - DOSSIERS OUVERTS AU 31.12.2018

DOSSIERS TRAITES EN 2018

Préavis No.	Objets	Crédits accordés	Montants engagés au 31.12.2017	Dépenses 2018	Coûts nets au 31.12.2018	Amortissements Amort. suppl. Participations Subsides	Soldes à amortir au 31.12.2018	En cours (EC) Terminé (T)
162/2014	Légalisation des zones de sources	35'000.00	16'602.95	0.00	16'602.95		16'602.95	EC
181/2016	Etude construction nouveau bâtiment de voirie	40'000.00	38'761.00	0.00	38'761.00	38'761.00	0.00	T
188/2016	Redimensionnement zones à bâtir	45'000.00	0.00	39'157.45	39'157.45		39'157.45	EC
012/2017	Construction nouveau bâtiment de la voirie	1'566'000.00	20'208.95	410'183.35	430'392.30		430'392.30	EC
013/2017	Tronçon EU/EC/EP Derrière-la-Ville	100'000.00	29'600.00	52'575.00	82'175.00		82'175.00	EC
022/2018	Réfection chemin du Closel + tronçon trottoir	221'000.00	0.00	219'769.40	219'769.40	-32'928.10	186'841.30	T
023/2018	Remplacement conduite EP chemin du Closel	115'000.00	0.00	117'729.40	117'729.40		117'729.40	EC
024/2018	Remplacement conduite EP chemin du Raffort	195'000.00	0.00	163'285.25	163'285.25	-163'285.25	0.00	T
029/2018	Réfection centre œcuménique	0.00	0.00	6'077.30	6'077.30		6'077.30	EC
030/2018	Domotique complexe scolaire Bas-de-la-Fin	90'000.00	0.00	96'289.50	96'289.50	-6'289.50	90'000.00	T
031/2018	Construction nouveau bâtiment voirie, complément	100'000.00	0.00	0.00	0.00		0.00	EC

10. REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2018

Objets	Parcelles	ECA	Terrains							Total	Estimation	DDP	En faveur de :
	No.	No.	Place-jardin m2	Pré-champ m2	Bâtiment m2	Inculte chemins	Pâturage m2	Forêt m2	Eau m2	m2	fiscale Fr.	Superficie m2	
Administration communale	3	68	1107		230					1337	0.00	554	610-Souterrain-Magnenat
Centre Œcuménique - PCi	26	565		2718	292					3010	300'000.00		
Bâtiment congélateur	27	17	97		98					195	150'000.00		
Ecoles	30	358 607 1064 994	10872	7340	320 1271 412 593					20808	0.00	 215	 1008-Centrale chauffage (CAD)
Grande salle	34	154	459		337					796	0.00		
Cimetière	80					2103				2103	0.00		
Beau Regard	83							2317		2317	700.00		
Beau Regard	84							2071		2071	600.00		
Beau Regard	90			1431				26478		27909	18'000.00		
Le Raffort	130			10616	34			1280		11930	6'000.00		Bâtiment à disposition du "Foyer"
Baccalins - Réservoir	134			262						262	0.00		
Baccalins - Réservoir	136	418		304	24					328	0.00		
Pré Camuz - Ex Delisle	160			5526						5526	65'000.00		
Pré Camuz - Parc centre sportif	161			5947						5947	2'500.00		
Divers endroits : (Pré Camuz, Le Bucly, Le Chaumiau, Au Jorat, Les Orgires, Les Alloux, Mollie Lombard)	170	 101 581 566 419	11921		 204 36 39 20	17871	233773	1117049	2968	1383881	0.00	3480	520-Société d'alpage Bâtiment Centre Sportif Pré Camuz Garage Centre Sportif Pré Camuz Cibleries Réservoir des Orgires 323-Captages Lausanne
Les Pochattes	180			15263				956		16219	7'800.00		
Planche au Lièvre	190			11799				1386		13185	5'600.00		
La Possession	205			18943						18943	10'000.00		
La Possession	208			30646						30646	15'000.00		
Les Arreney	211			13441						13441	6'300.00		317-Sources
Les Epinettes	216			6147						6147	2'500.00		
Les Communailles	225	62	197		63					260	0.00	260	779-Raiffeisen
Les Communailles	228	B11		277						277	0.00		Réserve incendie 36 m2

10. REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2018 (suite)

Objets	Parcelles No.	ECA No.	Terrains							Total m2	Estimation fiscale Fr.	DDP Superficie m2	En faveur de :
			Place-jardin m2	Pré-champ m2	Bâtiment m2	Vignes m2	Pâturage m2	Forêt m2	Eau m2				
Les Arreney	235			20813						20813	9'600.00		
Le Rossy - L'Atelier	279	175a	2549		781					9581	970'000.00		
		319			22								
		175b			86								
Carrosserie + terrain football		166		5980	163								
Le Chalet	306										0.00		Sources
Mollie Lombard	307										0.00		Sources
Belle Vue	365	193	2609		393					3007	1'250'000.00		
		705											Souterrain-garage 90 m2
		B13			5							24	Divers-Romande Energie
Le Rossy - Lavoir	372		4775	1350				1100		7349	0.00	10	537-Swisscom
		236			20								Ancienne Step
		307			88								Bâtiment boulistes
		574			16								Chambre de captage Rossy
		708											Couvert déchèterie
Bien-fonds rue du Village	399		1050	3406						4456	1'300'000.00	4456	1011-Fondation Prisma
Le Bochet - Bois d'Archens	487	1009		3802	147			845		4805	5'000.00		Pompage souterrain-21 m2
		1040			11								
Champs Montaney	518			168				468		636	3'600.00		
Bien-Fonds «La Poste»	520	393	1414		180					1594	640'000.00		
Place du Village	618	785	367							367	0.00		Fontaine et couvert
Rte Villars-Tiercelin	774		92							92	0.00		Au coin de la laiterie
Rue du Pré	902		161							161	0.00		Places de parc de remplacement
Lutry: Les Plantes-Vignes	5128					1114				1114	12'000.00		Vigne communale
Totaux m2 / valeurs fiscales										**1621513**	**4'780'200.00**		

11. UTILISATION DES COMPETENCES

Dans le cadre des compétences générales qui ont été accordées par votre Conseil à la Municipalité, il y a lieu de citer l'utilisation qu'elle en a faite, à savoir :

11.1 Autorisation générale de placer les disponibilités communales auprès de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud

Conformément à l'autorisation du Conseil communal et comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, la Municipalité s'est adressée à l'agence locale pour la totalité de ses placements.

11.2 Dépassements de plus de Fr. 5'000.00 par rapport au budget – comptes maitrisables par la Municipalité

Dans les comptes où elle en a la maîtrise, la Municipalité a dépassé la limite de Fr. 5'000.00 par compte prévu au budget dans les cas suivants, montants non compensés par des revenus correspondants :

350.314.3	Entretien, immeuble L'Atelier	Fr.	5'153.25
460.314.4	Entretien, collecteurs	Fr.	10'155.75
810.314	Entretien, bâtiments, réseau, travaux particuliers	Fr.	11'153.25
		Fr.	26'462.25

Il s'agit de dépassements indispensables au bon fonctionnement de la Commune qui représentent le 0,22 % de nos charges.

D'autres comptes sont concernés, mais nous ne les maîtrisons pas, car ces dépassements nous sont imposés par les facturations des services scolaires, associations intercommunales et les services régionaux ou cantonaux.

11.3 Autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières

La Municipalité n'a pas utilisé cette compétence en 2018.

11.4 Autorisation générale de plaider dans les limites des compétences

Notre avocat, Me Henny, a défendu nos intérêts dans un conflit avec un promoteur immobilier.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, concernant la procédure de validation de la zone réservée, ainsi que la gestion des oppositions y relatives, nous nous sommes appuyés sur les conseils de Me Haldy, spécialiste en la matière.

12. PROJETS ET REALISATIONS A COURT TERME

En 2019, nous souhaitons traiter les principaux objets suivants :

- Réception des nouveaux locaux pour la voirie.
- Etude de l'affectation des locaux libérés.
- Etude de notre réseau routier et priorisation des travaux de réfections.
- Redimensionnement des zones constructibles.
- Poursuite de l'étude pour la recherche d'eau et collaboration avec la Ville de Lausanne.
- Divers travaux liés à la réfection ou au développement des EU-EC et du réseau d'eau.
- Rénovation du bâtiment du centre œcuménique.

13. CONCLUSIONS

Nous terminons ce rapport en adressant tous nos remerciements à l'ensemble de nos collaborateurs qui travaillent activement pour qu'il fasse bon vivre à Froideville. Sans eux, la Municipalité ne serait pas en mesure d'accomplir ses tâches à satisfaction. Il y a lieu également de relever l'engagement de toutes les personnes, Conseillères ou Conseillers, mais aussi les nombreuses autres, qui consacrent une partie de leurs loisirs et de leur énergie à l'organisation de nombreuses animations, sources de convivialité et d'échanges.

14. DECISIONS

Nous concluons le présent rapport en vous priant, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- vu le préavis No 41/2019, relatif au rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil communal sur ses activités 2018,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

DECIDE

1. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2018 ;

2. de ratifier l'utilisation des compétences déléguées à la Municipalité selon chapitre 11 ci-avant.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Jean-François THUILLARD

La Secrétaire :

Alice HENRY

Direction responsable : Administration générale – M. Jean-François Thuillard, Syndic

Froideville, le 6 mai 2019/JFT/ah

Abréviations diverses

ACOF	Association du Centre Œcuménique de Froideville
ACT	Activités créatrices sur Textiles (classe de couture)
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AET	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle initiale
AG	Assemblée générale
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARCOS	Association réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise
ASICE	Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Délégatrices
BAMO	Bureau d'assistance du maître de l'ouvrage
CAT	Commission communale d'aménagement du territoire
CC	Conseil communal
CET	Conseil d'établissement
CoFin	Commission des finances
CoGest	Commission de gestion
CIP	Caisse intercommunale de Pensions
CODIR	Comité de Direction
COE	Centre œcuménique
COSEDEC	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets
CRPS	Conseil Régional de Prévention et Sécurité
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement de Premier Secours
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EFAJE	Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud
EH	Equivalents habitants
EPT	Equivalent Plein Temps
EU	Eaux usées
GEDREL	Gestion des déchets de la région lausannoise
GROPIL	Groupe de pilotage
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPLS Crenol	Psychologues, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire – Couronne de la région Nord-ouest lausannoise
PV	Procès verbal
RAS	Régionalisation de l'Action Sociale
SAF	Service d'Aide à la Famille
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)
SECRI	Service des communes et des relations institutionnelles
SFFN	Service des forêts, de la faune et de la nature
STEP	Station d'Epuration
STREL	Station de relevage (eaux usées)
tl	Transports publics de la région lausannoise
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets